

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1001

5 avril 2016

SOMMAIRE

Adelis Equity Partners Fund I Feeder S.A.	48005	HE Düsseldorf 1 S.à r.l.	48007
Affinia Luxembourg Finance S.à r.l.	48006	He Rhein Main 1 S.à r.l.	48008
Azero Investments S.A.	48040	HWE Investor S.C.S.	48006
BalMain International S.A.	48005	I.B.F. Informatique Bancaire et Financière S.A., SPF	48009
BL General Partner S.à r.l.	48005	Industeam S.A.	48009
Broadcasting Center Europe S.A.	48048	Omega Partners S.à r.l.	48048
BRP Luxembourg Holdings II S.à r.l.	48044	RJ Two S.à r.l.	48010
Bul S.à r.l.	48004	Royon S.A.	48009
BUSSLER & Associés S.à r.l.	48005	Service Invest S.A.	48010
Cirsa Funding Luxembourg S.A.	48009	S.F.C. REVISION Société fiduciaire,compta- ble et de révision	48004
Congra Software S.à r.l.	48006	Silver Fox B 2014 S.à r.l.	48004
Dalipo S.à r.l.	48003	Skol International Developments S.à r.l.	48012
DBA Lux Holding S.A.	48002	Smile SMI S.à r.l.	48010
DGC Constructions S.à r.l.	48002	Stirling Adjacent Holdco S.à r.l.	48003
Duopol S.A.	48002	Suomi Broadcast Networks Holding Luxem- bourg S.à r.l.	48004
Eclipse	48003	TalkingBird S.à r.l.	48011
éggo Stores Luxembourg S.A.	48006	Terrae S.à r.l.	48010
EKZ Echternach s.à r.l.	48003	TMK Bonds SA	48011
Expro Bondco S.A.	48007	TSLE Holdco 1-I, S.à r.l.	48011
Façonnable S.à r.l.	48003	UIP Fund SICAV-FIS	48024
Falcon Valley S.A.	48008	VG COM S.à r.l.	48011
Fermain Investments S.C.S.	48008	WPP Luxembourg Germany Holdings 6 S.à r.l.	48036
Finistère S.A.	48002		
Fourteen Holly S.à r.l.	48008		
Grumberg & Partners S.à r.l.	48007		
Grünergie S.A.	48007		

DGC Constructions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4530 Differdange, 7, avenue Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 162.999.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire

L'assemblée générale extraordinaire du vendredi 04 décembre 2015, a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. Monsieur Domingos RIBEIRO OLIVEIRA, déclare céder 50 (cinquante) parts sociales à Monsieur Fernando Jorge DIAS CAMELO, né le 08 janvier 1970 à Tondela (Portugal), demeurant à L-4545 Differdange, 49, rue Pierre Dupong.
2. Madame Regina Maria PEREIRA DE MATOS, déclare céder 50 (cinquante) parts sociales Monsieur Fernando Jorge DIAS CAMELO, né le 08 janvier 1970 à Tondela (Portugal), demeurant à L-4545 Differdange, 49, rue Pierre Dupong.
3. Monsieur Domingos RIBEIRO OLIVEIRA donne sa démission comme gérant administratif avec effet immédiat.
4. Madame Regina Maria PEREIRA DE MATOS donne sa démission comme gérant administratif avec effet immédiat.
5. Monsieur Fernando Jorge DIAS CAMELO, né le 08 janvier 1970 à Tondela (Portugal), demeurant à L-4545 Differdange, 49, rue Pierre Dupong est nommé gérant administratif avec effet immédiat pour une durée indéterminée.
6. Monsieur Horacio PEREIRA RODRIGUES continue comme gérant technique pour une durée indéterminée.
7. La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016054225/21.

(160013556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2016.

DBA Lux Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertange, 33, rue du Puits Romain.
R.C.S. Luxembourg B 111.180.

Les statuts coordonnés au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch
Notaire

Référence de publication: 2016054216/11.

(160013641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2016.

Duopol S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1735 Luxembourg, 5b, rue François Hogenberg.
R.C.S. Luxembourg B 152.601.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Référence de publication: 2016054235/10.

(160013402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2016.

Finistère S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 79.369.

Les statuts coordonnés au 23/12/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20/01/2016.

Me Cosita Delvaux
Notaire

Référence de publication: 2016054279/12.

(160012923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2016.

Façonnable S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 193.595.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 janvier 2016.
Référence de publication: 2016054275/10.
(160013543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2016.

Eclipse, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2370 Howald, 4, rue Peternelchen.
R.C.S. Luxembourg B 191.822.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 janvier 2016.
Pour copie conforme
Pour la société
Maître Carlo WERSANDT
Notaire
Référence de publication: 2016054251/14.
(160013521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2016.

EKZ Echternach s.à.r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-6562 Echternach, 117, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 95.939.

Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Clorf, den 13. Januar 2016.
Référence de publication: 2016054253/10.
(160013319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2016.

Dalipo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 30.000,00.

Siège social: L-1735 Luxembourg, 5B, rue François Hogenberg.
R.C.S. Luxembourg B 152.695.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 janvier 2016.
Référence de publication: 2016054214/10.
(160013371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2016.

Stirling Adjacent Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5c, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 188.100.

Veillez noter que l'adresse du gérant, Pedro Fernandes das Neves est la suivante:
5c rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations
Référence de publication: 2016057698/10.
(160017393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

S.F.C. REVISION Société fiduciaire,comptable et de révision, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 85.446.

L'adresse de Madame Nathalie THUNUS, associée, est désormais sise au 132, route d'Arlon, B-6780 Messancy.

Pour avis conforme

S.F.C. REVISION Société fiduciaire, comptable et de révision

Société à responsabilité limitée

Luciano DAL ZOTTO

Gérant

Référence de publication: 2016057677/14.

(160017211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

Silver Fox B 2014 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 193.038.

Extrait du procès-verbal de la résolution de l'actionnaire unique

L'actionnaire unique a décidé par voie de résolution de accepter la démission de Mme. Ionela-Sabina Craciunescu avec effet du 31.01.2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26.01.2016.

Pour Silver Fox B 2014 S.à r.l.

Référence de publication: 2016057681/13.

(160017213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

Suomi Broadcast Networks Holding Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.439.600,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 168.468.

Il résulte des résolutions du conseil d'administration en date du 11 janvier 2016 la décision suivante:

A compter du 1^{er} janvier 2016, le siège social de la société se situe au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Gwenaëlle Cousin

Gérant B

Référence de publication: 2016057701/14.

(160017017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

Bul S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5618 Mondorf-les-Bains, 22, rue Flammang.

R.C.S. Luxembourg B 173.906.

Décision Collective Ordinaire tenue le 23 décembre 2015

Résolutions:

1) Il est constaté le changement d'adresse des associés Madame BUSSY épouse LE ROUX Pascale du 12, avenue Elise Deroche L-5626 Mondorf-les-Bains au 22, rue Flammang L-5618 Mondorf-les-Bains et Monsieur LE ROUX Jean-Paul du 12, avenue Elise Deroche L-5626 Mondorf-les-Bains au 22, rue Flammang L-5618 Mondorf-les-Bains.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016057926/13.

(160018181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2016.

BalMain International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 9, avenue Jean-Pierre Pescatore.
R.C.S. Luxembourg B 158.346.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la Société tenue le 15 janvier 2016 que le mandat de la société KPMG Luxembourg établie et ayant son siège social au 39, avenue John F. Kennedy, L-1885 Luxembourg immatriculé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B149133, en tant que réviseur d'entreprises agréé a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016.

A Luxembourg, le 25 janvier 2016.

Pour les actionnaires

Le mandataire

Référence de publication: 2016057905/14.

(160018335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2016.

BL General Partner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 186.244.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 19 novembre 2015

Le Conseil décide de nommer Henri Reiter, 40 boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, au poste de Geschäftsführer en remplacement de Guy Wagner, démissionnaire, avec effet au 21 janvier 2016 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2016.

Référence de publication: 2016057920/12.

(160018029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2016.

BUSSLER & Associés S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5618 Mondorf-les-Bains, 22, rue Flammang.
R.C.S. Luxembourg B 168.578.

Résolutions:

1) Il est constaté le changement d'adresse de l'associée du 12, avenue Elise Deroche L-5626 Mondorf-les-Bains au 22, rue Flammang L-5618 Mondorf-les-Bains.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016057928/11.

(160018182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2016.

Adelis Equity Partners Fund I Feeder S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 179.235.

Extrait des résolutions adoptées en date du 28 décembre 2015 lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Société

Le Conseil d'Administration constate et décide d'accepter la démission de Monsieur Alexandre TASKIRAN de ses fonctions d'administrateur de la Société avec effet au 23 décembre 2015.

Le Conseil d'Administration décide de coopter, en remplacement de Monsieur Alexandre TASKIRAN: Monsieur Vishal SOOKLOLL, employé privé, né le 14 juin 1975 à Goodlands (République de Maurice), résidant professionnellement au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, en qualité de nouvel administrateur de la Société avec effet 23 décembre 2015. Celui-ci terminera donc le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ADELIS EQUITY PARTNERS FUND I FEEDER S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2016057834/17.

(160018470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2016.

éggo Stores Luxembourg S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-8478 Eischen, 25, rue de Waltzing.
R.C.S. Luxembourg B 189.682.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle réunie en date du 15 décembre 2015

L'an deux mille quinze, le quinze décembre, les actionnaires de la société EGGO STORES LUXEMBOURG S.A. se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, ont pris la résolution suivante:

La société BDO Audit, ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 147.570, reprendra le mandat de commissaire aux comptes en remplacement de la société Fiduciaire Cabexco S. à r.l., afin de statuer sur les comptes de l'exercice clôturé au 31/12/2015 et jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2018.

Pour extrait conforme
Les membres du bureau

Référence de publication: 2016057829/16.

(160018198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2016.

Affinia Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.
R.C.S. Luxembourg B 161.119.

Il résulte des résolutions prises par le conseil de gérance de la société en date du 4 janvier 2016 que:

Le siège social de la société a été transféré du 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg au 6, rue Dicks, L-1417 Luxembourg avec effet au 4 janvier 2016.

Trustmoore Luxembourg S.A. et Monsieur Johan van den Berg, gérants de catégorie B de la Société, sont désormais domiciliés professionnellement au 6, rue Dicks, L-1417 Luxembourg avec effet au 4 janvier 2016.

Nous vous prions également de prendre note du changement de prénom du gérant de catégorie B, Monsieur Johan van den Berg, en Johannes Andries van den Berg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 27 janvier 2016.

Référence de publication: 2016057836/16.

(160017907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2016.

Congra Software S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 19/21, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 162.896.

Notification du changement d'adresse:

- L'adresse professionnelle de Monsieur Marc Ecker, gérant de catégorie B, a été fixée au Building Serenity - Bloc A, 19/21 Route d'Arlon, L-8009 Strassen à partir du 19 octobre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016057944/11.

(160018225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2016.

HWE Investor S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 181.326.

EXTRAIT

Le siège social de l'associé de la Société, HWE Investor GP S.à r.l., se situe désormais au:
5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duché de Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016058060/11.

(160018353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2016.

Grumberg & Partners S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 194.397.

—
Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28.01.2016

L'assemblée générale des associés de la société GRUMBERG & Partners S.à r.l., le 28.01.2016 a décidé ce qui suit:

1. Révoquer Me Jessica JOVENET-EYERMANN de son mandat de gérante avec effet immédiat.

Pour extrait conforme,

Fait à Luxembourg, le 28.01.2016.

Référence de publication: 2016058037/12.

(160018440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2016.

Grünergie S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 10, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 99.848.

—
EXTRAIT

Par décision de l'Administrateur unique de la société en date du 27 octobre 2015, le siège social de la société est transféré avec effet immédiat du 13, rue des bains, L-1212 Luxembourg, au 10, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Pour Grünergie S.A.

Référence de publication: 2016058038/13.

(160018411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2016.

HE Düsseldorf 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 188.949.

—
EXTRAIT

Le siège social de l'associé de la Société, HE Properties S.à r.l., se situe désormais au:
5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duché de Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016058047/12.

(160018355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2016.

Expro Bondco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 192.358.

1) Par résolutions signées en date du 13 janvier 2016, l'associé unique a pris la décision suivante:

Nomination du nouveau administrateur de classe B suivant avec effet au 1^{er} décembre 2015 jusqu'à l'assemblée générale de l'associé unique qui sera tenu en 2020:

Anita Griotti, née le 29 janvier 1972 à Brescia, Italie, ayant pour adresse professionnelle le 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2) Suite à une erreur matérielle, il convient de noter le prénom correct de l'administrateur de classe B suivant:

Monsieur Christiaan van Arkel

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TMF (Luxembourg) S.A.

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2016057998/17.

(160018542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2016.

Fermain Investments S.C.S., Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 60.513,02.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 132.376.

—
EXTRAIT

En date du 22 décembre 2015, Antonio Zaccheo, né le 16 janvier 1981, à Avellino (Italie), résidant à Via Corsico 1, 20144 Milan, Italie a cédé 121.804 de ses parts A1B à Fermain GP LLP. Dès lors, Antonio Zaccheo ne détient plus de parts dans la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016058006/13.

(160018343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2016.

Fourteen Holly S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 193.249.

L'adresse de Monsieur Nabil Moussallem, gérant de classe A de la Société, a changé et se situe désormais au: 1, rue des Muguets, L-5970 Itzig, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Fourteen Holly S.à r.l.

Un Mandataire

Référence de publication: 2016058012/12.

(160017993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2016.

Falcon Valley S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 103.924.

—
Extrait des résolutions adoptées en date du 27 janvier 2016 lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société FALCON VALLEY S.A.

- La démission de M. Alexandre TASKIRAN de son mandat d'administrateur a été acceptée avec effet au 23 décembre 2015.

- M. Vishal SOOKLOLL, employé privé, né à Goodlands (Ile Maurice) le 14 juin 1975, résidant professionnellement au 127 rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, a été nommé administrateur de la Société avec effet au 23 décembre 2015. Son mandat prendra fin le 31 mai 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FALCON VALLEY S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2016058015/17.

(160017985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2016.

He Rhein Main 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 192.813.

—
EXTRAIT

Le siège social de l'associé de la Société, HE Properties S.à r.l., se situe désormais au:
5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duché de Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016058051/12.

(160018350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2016.

I.B.F. Informatique Bancaire et Financière S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**Capital social: EUR 200.000,00.**

Siège social: L-1342 Luxembourg, 30, rue de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 30.538.

En date du 30 Septembre 2015, M. Philippe CHAN a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet immédiat.

Le Conseil d'Administration a décidé de coopter M. Michel COLACI résidant au 17, rue du Rocher; F-57390 Audun-le-Tiche (France), comme nouvel administrateur de la Société, avec effet immédiat au 30 Septembre 2015 et jusqu'à l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un administrateur

Référence de publication: 2016058061/15.

(160018312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2016.

Industeam S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5751 Frisange, 16B, rue Robert Schuman.

R.C.S. Luxembourg B 48.582.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 8 janvier 2016, que l'assemblée des actionnaires a décidé d'accepter la démission de Monsieur Gilbert MAIRE de ses fonctions d'administrateur, avec effet au 24 juin 2015.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2016058073/12.

(160018112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2016.

Cirsa Funding Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 149.519.

Extrait des résolutions adoptées par l'actionnaire unique tenue en date du 22 Janvier 2016:

1. la démission de l'Administrateur de classe A:

Noel McCormack, avec adresse à 58, Rue Charles Martel L - 2134 Luxembourg a été acceptée avec effet au 30 Novembre 2015.

2. la nomination de l'Administrateur de classe A

Laure Paklos, avec adresse à 58, Rue Charles Martel L - 2134 Luxembourg, a été acceptée avec effet au 1 décembre 2015 et ce, pour une période se terminant à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2020.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2016057942/17.

(160018503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2016.

Royon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 146.679.

Je soussigné Yannick Kantor, vous informe que je me démet de mes fonctions d'administrateur au sein de votre société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 décembre 2015.

Yannick Kantor.

Référence de publication: 2016057672/10.

(160017586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

Smile SMI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5c, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 186.247.

—
Veuillez noter que l'adresse du gérant, Pedro Fernandes das Neves est la suivante:

5c rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016057687/10.

(160017394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

RJ Two S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 140.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 168.015.

—
EXTRAIT

En date du 12 janvier 2016, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de M. Wim Rits, en tant que gérant, est acceptée avec effet au 31 décembre 2015;
- Mme Fionnuala Price, avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élue nouveau gérant de la Société avec effet au 1^{er} janvier 2016 et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 26 janvier 2016.

Référence de publication: 2016057669/15.

(160017159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

Service Invest S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 40.908.

—
La société Fiduciaire de Trèves SCIV a dénoncé, avec effet immédiat, le siège social de la société:
SERVICE INVEST S.A.

23, rue Aldringen

L - 1118 Luxembourg

RCS Luxembourg B40908

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2016.

FIDUCIAIRE DE TREVES SCIV

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2016057709/15.

(160017582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

Terrae S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7243 Bereldange, 5, rue du Dix Octobre.
R.C.S. Luxembourg B 178.343.

—
Extrait du rapport de gérance du 11 novembre 2015

Suite à la cession de parts sociales du 11 Novembre 2015, l'associée Rostislava PETKOVA possédant 10 parts sociales avant cette date, achète 39 parts supplémentaires. Elle possède donc à partir de ce jour 49 parts sociales.

Le nombre total de parts sociales est de 100.

Luxembourg, le 11 Novembre 2015.

François DICKES / Rostislava PETKOVA

Les Gérants

Référence de publication: 2016057768/14.

(160017078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

TMK Bonds SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 149.705.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 26 janvier 2016 que:

- La société ERNST & YOUNG S.A., a été révoquée de son poste de réviseur d'entreprises agréé de la Société avec effet au 26 janvier 2016;

- La société REVICONSLT S.à r.l. ayant son siège social au 24, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg, enregistrée au RCS sous le numéro B139013 a été nommée commissaire de la société, avec effet au 26 janvier 2016 et ce pour une durée de 6 années.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 janvier 2016.

Référence de publication: 2016057771/16.

(160017554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

TSLE Holdco 1-I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5c, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 197.092.

—
Veuillez noter que l'adresse de l'associé TPG Specialty Lending Europe I, S.à r.l. est la suivante:
5c rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg

Veuillez noter que l'adresse du gérant, Pedro Fernandes das Neves est la suivante:

5c rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg

Veuillez noter que l'adresse du gérant Andrew Homer est la suivante:

5c rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016057778/14.

(160017397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

TalkingBird S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1644 Luxembourg, 2A, rue des Grottes.
R.C.S. Luxembourg B 168.944.

—
Décision de l'actionnaire unique du 24 décembre 2015 de TalkingBird SARL, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, prise le 24 décembre 2015 à 11.00 heures.

L'actionnaire unique Jüratė Janavičiūtė a décidé de transférer le siège social de 2A, rue des Grottes, L-1644 Luxembourg vers 26, rue Charlemagne, L-1328 Luxembourg. La décision entre en vigueur immédiatement

Luxembourg, le 24 décembre 2015.

Jüratė Janavičiūtė.

Référence de publication: 2016057748/12.

(160017325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

VG COM S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 3-5, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 160.170.

—
EXTRAIT

L'associé unique a décidé en date du 4 janvier 2016 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 3-5 rue du Fossé L - 1536 Luxembourg à la date du 1^{er} janvier 2016.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 27 janvier 2016.

Référence de publication: 2016057801/12.

(160017487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

Skol International Developments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 203.112.

—
STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the eighteenth day of December,
Before us, Maître Henry Hellinckx, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Socpar S.à r.l., a private limited liability company incorporated and existing under the laws of Switzerland, having its registered office at 29, Route de Pré-Bois, 1217 Meyrin (Switzerland) and registered with the Commercial Registry Office of the Canton of Geneva (Switzerland) under the corporate identification number CHE-112.824.379 (the “First Member”),

Compagnie Internationale de Participation et d'Investissement, a public limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B 7518 (the “Second Member”),

here represented by Mrs. Ariette Siebenaler, private employee, residing professionally at 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal.

The said proxies, initialled ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing parties, represented as above, are the members (the “Members”) of the company Skol International Developments Limited, a company incorporated and existing under the laws of Bermuda, having its registered address at Clarendon House, 2 Church street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered with the Bermuda Registrar of Companies under number EC-4108 (to be renamed as Skol International Developments S.à r.l., under the form of a Luxembourg private limited liability company, with registered office at 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, to be registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés)) (the “Company”).

Such appearing parties, representing the whole corporate capital of the Company, have duly waived the convening requirements and formalities in relation to the present extraordinary general meeting including the need to receive a copy of the agenda and may validly deliberate on all items of the following agenda:

Agenda

1. Acknowledgment of (i) the written resolutions of the Members of the Company, deciding to transfer the registered office (siège statutaire) and the central administration (administration centrale) of the Company from Bermuda to the Grand-Duchy of Luxembourg and (ii) that all the necessary steps in Bermuda to implement the migration have been taken;
2. Decision on the legal form of the Company further to its migration to the Grand-Duchy of Luxembourg;
3. Approval of the interim balance sheet of the Company and decision on the opening balance sheet of the Company in the Grand-Duchy of Luxembourg;
4. Decision to change the Company's name from “Skol International Developments Limited“ to “Skol International Developments S.à r.l.”;
5. Decision to reclassify the equity accounts of the Company;
6. Decision to restate the articles of association of the Company to comply with Luxembourg laws;
7. Decision on the registered office of the Company;
8. Acknowledgement of the resignations of the managers of the Company and decision on discharge for the execution of their mandates.
9. Decision to appoint as managers of the Company for an indefinite period:
 - a. Dominique Krawczyk, as manager of the Company;
 - b. Thibault Relecom, as manager of the Company;
 - c. Christophe Thibaut de Maisières, as manager of the Company; and
 - d. Renaud Blavier, as manager of the Company.
10. Decision to empower any manager of the company, with full power of substitution, to perform any act and formalities required pursuant to the transfer of the registered office, both in Bermuda and the Grand-Duchy of Luxembourg;
11. Miscellaneous.

THEN THE MEMBERS, AFTER DELIBERATION, TAKE UNANIMOUSLY THE FOLLOWING RESOLUTIONS:

First resolution

The Members acknowledge (i) the written resolutions of the directors of the Company dated 15 December 2015, deciding to transfer the registered office (siège statutaire) and the central administration (administration centrale) of the Company from Bermuda to the Grand-Duchy of Luxembourg and (ii) that all the necessary steps in Bermuda to transfer the registered office (siège statutaire) and the central administration (administration centrale) of the Company to the Grand-Duchy of Luxembourg have been taken.

Second resolution

The Members decide that the Company will continue to exist in the Grand-Duchy of Luxembourg under the form of a société à responsabilité limitée. The company will exist under Luxembourg laws with effect as from the date of the present deed.

Third resolution

The Members approve the interim balance sheet of the Company dated 18 December 2015 and decides to use it as the opening balance sheet of the Company in the Grand-Duchy of Luxembourg.

Fourth resolution

The Members decide to change the Company's name from "Skol International Developments Limited" to "Skol International Developments S.à r.l."

Fifth resolution

The Members decide to reclassify the equity accounts of the Company by increasing the corporate capital of the Company by a total amount of nine thousand four hundred thirty-eight Euros and thirty-six cents (EUR 9,438.36) in order to bring the corporate capital of the Company to an amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500). The profit brought forward of the Company amounting to one million three hundred fifty-one thousand seven hundred sixty-nine Euros and ninety cents (EUR 1,351,769.90) will be reduced to an amount of one million three hundred forty-two thousand three hundred thirty-one Euros and fifty-four cents (EUR 1,342,331.54).

As a result of the above reallocation, the equity accounts of the Company will be split as follows:

- A corporate capital amounting to twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) divided into twelve thousand five hundred (12,500) corporate units (hereinafter individually referred to as "Corporate Unit" or collectively referred to as "Corporate Units") with a nominal value of one Euro (EUR 1) each and all held by the Members; and

- A profit brought forward amounting to one million three hundred forty-two thousand three hundred thirty-one Euros and fifty-four cents (EUR 1,342,331.54).

The First Member will hold twelve thousand four hundred and ninety-nine (12,499) Corporate Unit of the Company and the Second Member will hold one (1) Corporate Unit of the Company.

Sixth resolution

Consequently, the Members decide to restate the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

"I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the private limited liability company is " Skol International Developments S.à r.l." (the "Company"). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the "Law"), and these articles of association (the "Articles").

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the "Board"). The registered office may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by a resolution of the members, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of intellectual property rights of any nature or origin whatsoever. It may open branches in Luxembourg and abroad.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may acquire participations in loans and/or lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company which form part of the group of companies to which the Company belongs. It may also give guarantees and grant securities interest in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company which form part of the group of companies to which the Company belongs. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3. The Company may employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several members.

II. Capital - Corporate units

Art. 5. Capital.

5.1. The corporate capital is set at twelve thousand and five hundred Euros (EUR 12,500), represented by twelve thousand and five hundred (12,500) corporate units in registered form, having a par value of one Euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The corporate capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the members, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Corporate units.

6.1. The corporate units are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per corporate unit. In case of joint ownership on one or several corporate unit(s) the members shall designate one (1) owner by corporate unit.

6.2. Corporate units are freely transferable among members.

Where the Company has a sole member, corporate units are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one member, the transfer of corporate units (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the members representing at least three-quarters (3/4) of the corporate capital.

The transfer of corporate units by reason of death to third parties must be approved by the members representing at least three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

A corporate unit transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of members is kept at the registered office and may be examined by each member upon request.

6.4. The Company may redeem its own corporate units provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's corporate capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the members, which sets the term of their office. The managers need not be members.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the members.

Art. 8. Board of managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the "Board"). The member(s) may decide to qualify the appointed managers as category A managers (the "Category A Managers") and category B managers (the "Category B Managers").

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the member(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

(iii) The Board may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be member(s) or manager(s) of the Company. The Board will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can deliberate or act validly only if a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers, including at least one Category A Manager and one Category B Manager in the case that the member (s) has(have) qualified the managers as Category A Managers and Category B Managers. Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting, including at least one vote of a Category A Manager and one vote of a Category B Manager in the case that the member(s) has(have) qualified the managers as Category A Managers and Category B Managers.

(vi) The resolutions of the meeting of the Board are taken in written form and reported on minutes. Such minutes are signed by all the managers present.

(vii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held. The meeting will be dated as at the date of the holding. The decision will also be valid as the date of the holding. The minutes will be signed later by the manager participating to the Board by such means.

(viii) Circular resolutions signed by all the managers (the “Managers Circular Resolutions”), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the sole signature of any manager or the joint signature of any Category A Manager and any Category B Manager of the Company in the case that the member(s) has (have) qualified the managers as Category A Managers and Category B Managers or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with articles 8.1. (ii) and 8.3 (ii) of these Articles.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated by the Board.

Art. 9. Sole manager.

9.1 If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Member(s)

Art. 11. General meetings of members and Members circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the members are adopted at a general meeting of members (the “General Meeting”) or by way of circular resolutions (the “Members Circular Resolutions”) in case the number of members of the Company is less or equal to twenty-five.

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Members Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the members, in accordance with the Articles. In such case, each Member shall give his vote in writing. If passed,

Members Circular Resolutions are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each corporate unit entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The members are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or members representing more than one-half (1/2) of the corporate capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all members at least eight (8) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the members are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A member may grant a written power of attorney to another person, whether or not a member, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Members Circular Resolutions are passed by members owning more than one-half (1/2) of the corporate capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the members are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Members Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the corporate capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of members owning at least three-quarters (3/4) of the corporate capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a member's commitment in the Company require the unanimous consent of the members.

Art. 12. Sole member.

12.1. Where the number of members is reduced to one (1), the sole member exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the members and the General Meeting or to Members Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole member or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole member are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1st) of January of each year and ends on the thirty-first (31) of December of the same year.

13-2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing the Company's commitments and the debts of the manager(s) and members towards the Company.

13.3. Each member may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Members Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

13.5. In case the number of members of the Company exceeds twenty-five (25), the annual General Meeting shall be held each year on the third Tuesday of June each year at 3.00 pm at the registered office of the Company, and if such day is not a day on which banks are opened for general business in the city of Luxembourg (i.e. a "Business Day"), on the next following Business Day at the same time and place.

Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises.

14.1. In case the number of members of the Company exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes), who may or may not be members.

14.2. The operations of the Company are supervised by one or several independent auditor(s) (réviseur(s) d'entreprises), when so required by law.

14.3. The members appoint the statutory auditor (commissaire aux comptes), if any and independent auditor (réviseur d'entreprises), if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The statutory auditor (commissaire aux comptes) and the independent auditor (réviseur d'entreprises) may be reappointed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the corporate capital.

15.2. The members determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) interim accounts are drawn up by the Board;
- (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other available reserves (including share premium) are available for distribution; and
- (iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16.

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the members, adopted by one-half (1/2) of the members holding three-quarters (3/4) of the corporate capital. The members appoint one or several liquidators, who need not be members, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the members, the liquidators have the broadest powers to realize the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realization of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the members in proportion to the corporate units held by each of them.

VII. General provisions

Art. 17.

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Members Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfill all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Members Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waiver provisions of the law, any agreement entered into by the members from time to time.”

Seventh resolution

The Members decide to set the registered office of the Company at 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Eighth resolution

The Members acknowledge the resignation letters of the following directors, which resignation takes effect on 18 December, immediately after the end of the present meeting deciding on the migration of the Company to Luxembourg:

- Christophe Thibaut de Maisieres;
- Graham Collis;
- Christopher Garrod;
- Maite Relecom; and
- Thibault Relecom.

The Members grant discharge to the above mentioned managers for the execution of their respective mandates until, and including, 18 December.

Ninth resolution

Following the transfer of the Company, the Members decide to appoint as new managers of the Company which appointment will take effect contemporaneously with the resignation of the former managers as provided in the eighth resolution, the following persons:

- a. Dominique Krawczyk, born in Boulange (France), on 2 September 1963, residing at L-8046 STRASSEN (Luxembourg), rue de la Vallée, 2A, as manager of the Company for an indefinite period;
- b. Thibault Relecom, born in Chicago (USA), on 3 April 1982, residing at 7063 Neufvilles (Belgium) rue Caulier, 2, as manager of the Company for an indefinite period;
- c. Christophe Thibaut de Maisières, born in Ixelles (Belgium), on 4 August 1973, residing at B-1030 Bruxelles 66, Rue du Général Graty, as manager of the Company for an indefinite period; and
- d. Renaud Blavier, born in Charleroi (Belgium), on 30 December 1979, residing at 6 Rue du Faux à B-5190 JEMEPPE SUR SAMBRE, as manager of the Company for an indefinite period.

Tenth resolution

The Members decide to empower any manager, with full power of substitution, to perform any act and formalities required pursuant to the transfer of the registered office, both in Bermuda and the Grand-Duchy of Luxembourg.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately EUR 4,000.-.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing party, the present deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above. This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le dix-huitième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Socpar S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante sous les lois de la Suisse, ayant son siège social au 29, Route de Pré-Bois, 1217 Meyrin (Suisse) et enregistrée auprès Registre de Commerce du Canton de Genève (Suisse) sous le numéro CHE-112.824.379 (le "Premier Associé"),

Compagnie Internationale de Participation et d'Investissement, une société anonyme constituée et existante sous les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) enregistrée auprès du Registre de Commerce des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 7518 (the "Second Associé"),

ici représentée par Mme Arlette Siebenaler, demeurant professionnellement au 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé.

Les parties comparantes, telle que mentionnées ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont les associés (les «Associés») de la société Skol International Developments Limited, une société à responsabilité limitée constituée et existante sous les lois des Bermudes, ayant son siège social au Clarendon House, 2 Church street, Hamilton HM 11, Bermuda, enregistrée auprès du Registre des Sociétés des Bermudes sous le numéro EC-4108 (devant être renommée Skol International Developments S.à r.l., sous la forme d'une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège au 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, devant être enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) (la «Société»).

Les parties comparantes ont dûment renoncé aux modalités de convocation et aux formalités relatives à l'assemblée, et notamment à l'obligation d'obtenir copie de l'ordre du jour qui suit, et peuvent valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Reconnaissance (i) des résolutions écrites des administrateurs de la Société décidant de transférer le siège statutaire et l'administration centrale de la Société vers le Grand-Duché de Luxembourg et (ii) que toutes les étapes nécessaires aux Bermudes pour procéder à la migration ont été suivies;
2. Décision sur la forme légale de la Société suite à sa migration vers le Grand-Duché de Luxembourg;
3. Approbation du bilan intermédiaire de la Société et décision de l'utiliser comme bilan d'ouverture de la Société au Grand-Duché de Luxembourg;
4. Décision de changer la dénomination de la Société de «Skol International Developments Limited» en «Skol International Developments S.à r.l.»;
5. Décision sur la reclassification des comptes de capitaux propres de la Société
6. Décision de refondre les statuts de la Société en vue de s'accorder avec la législation luxembourgeoise;
7. Décision sur le siège social de la Société;
8. Décision de prendre connaissance de la démission des administrateurs et décision sur leur décharge pour l'exécution de leurs mandats respectifs;
9. Décision de nommer comme nouveaux gérants pour une période indéterminée:
 - a. Dominique Krawczyk, comme gérant de la Société;
 - b. Thibault Relecom, comme gérant de la Société;
 - c. Christophe Thibaut de Maisières, comme gérant de la Société; et

d. Renaud Blavier, comme gérant de la Société;

10. Délégation de pouvoir pour effectuer toutes les actions et formalités requises conformément au transfert du siège social, aussi bien aux Bermudes qu'au Grand-Duché de Luxembourg;

11. Divers.

L'assemblée, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés reconnaissent (i) les résolutions écrites des administrateurs de la Société datées du 15 décembre 2015, décidant de transférer le siège statutaire et l'administration centrale de la Société des Bermudes au Grand-Duché de Luxembourg et (ii) que toutes les étapes nécessaires aux Bermudes pour transférer le siège statutaire et l'administration centrale de la Société au Grand-Duché de Luxembourg ont été suivies.

Deuxième résolution

Les Associés décident que la Société existera au Grand-Duché de Luxembourg sous la forme d'une société à responsabilité limitée.

Troisième résolution

Les Associés décident approuve le bilan intermédiaire de la Société daté du 18 décembre 2015 afin d'être utilisé comme bilan d'ouverture de la Société au Grand-Duché de Luxembourg.

Quatrième résolution

Les Associés décident de changer la dénomination de la Société de «Skol International Developments Limited» en «Skol International Developments S.à r.l.».

Cinquième résolution

Les Associés décident d'approuver la reclassification des comptes de capitaux propres de la Société en augmentant le capital social de la Société d'un montant de neuf mille quatre cent trente-huit euros et trente-six centimes (9.438,36 EUR) afin de porter le capital social de la Société à un montant de douze mille cinq cent euros (12.500 EUR). Le profit reporté de la Société s'élevant à un million trois cent cinquante et un mille sept cent soixante-neuf euros et quatre-vingt-dix centimes (1.351.769,90 EUR) sera réduit à un montant d'un million trois cent quarante-deux mille trois cent trente-et-un euros et cinquante-quatre centimes (1.342.331,54 EUR).

En conséquence de la reclassification, les comptes de capitaux propres de la Société seront divisés comme suit:

- Le capital social s'élevant à douze mille cinq cent euros (12.500 EUR) divisé en douze mille cinq cent (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune et toutes détenues par les Associés; et

- Le profit reporté s'élevant à un million trois cent quarante-deux mille trois cent trente-et-un euros et cinquante-quatre centimes euros (1.342.331,54 EUR).

Le Premier Associé détiendra 12.499 parts sociales de la Sociétés et le Second Associé détiendra une (1) part sociale de la Société.

Sixième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, les Associés décident de refondre les statuts de la Société afin d'avoir désormais la teneur suivante:

«I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée»

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société à responsabilité limitée est "Skol International Developments S.à r.l." (la «Société»). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le «Conseil»). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. Elle pourra créer des succursales à Luxembourg et à l'étranger.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra acquérir des participations dans des prêts et/ou prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société. Elle pourra également consentir des garanties et des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société pourra employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre le risque crédit, le risque de change, de fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra, d'une manière générale, réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, qui lui sembleront nécessaires à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500 EUR), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un Euro (1 EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1 Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale. En cas d'indivision sur une ou plusieurs part(s) sociale(s) les associés désigneront un (1) propriétaire par part sociale.

6.2 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts (3/4) des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3 Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4 La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas obligatoirement être associés.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le «Conseil»). Les associés peuvent décider de nommer les gérants en tant que gérant(s) de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») et gérant(s) de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»).

8.1 Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

(iii) Le Conseil peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, le(s)quel(s) peut (peuvent) ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société. Le Conseil détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ce(s) agent(s), la durée de son/leur mandat(s) ainsi que toutes autres conditions de son/leur mandat(s).

8.2 Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixées dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, comprenant au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B si les gérants sont nommés en tant que Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, comprenant au moins un vote d'un Gérant de Catégorie A et un vote d'un Gérant de Catégorie B si les gérants sont nommés en tant que Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B.

(vi) Les résolutions de la réunion du Conseil sont prises par écrit et inscrites sur un procès-verbal. Ce procès-verbal est signé par tous les gérants présents.

(vii) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue. La réunion du Conseil sera datée à la date de sa tenue. Les résolutions seront également valables au jour de la réunion. Le procès-verbal sera signé plus tard par le gérant participant au Conseil par de tels moyens.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les «Résolutions Circulaires des Gérants») sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3 Représentation

(i) La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature seule de tout gérant, ou les signatures conjointes d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B si les gérants sont nommés en tant que Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B, ou par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.1. (ii) et 8.3 (ii) des Statuts.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

Art. 9. Gérant unique.

9.1 Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2 La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

11.1 Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'«Assemblée Générale») ou par voie de résolutions circulaires (les «Résolutions Circulaires des Associés») dans le cas où le nombre d'associés est égal ou moindre que vingt-cinq (25).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Dans un tel cas, chaque associé doit donner son vote par écrit. Si elles sont adoptées, les Résolutions Circulaires des Associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un(1) vote.

11.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1 Si le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2 Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3 Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1 L'exercice social commence le premier (1^{er}) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de la même année.

13.2 Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4 Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

13.5 Lorsque le nombre d'associés de la Société excède vingt-cinq (25) associés, l'Assemblée Générale annuelle doit se tenir chaque année le troisième mardi du mois de juin à 15.00 heures au siège social de la Société, et si ce jour n'est pas un jour ouvrable pour les banques à Luxembourg (un «Jour Ouvrable»), le Jour Ouvrable suivant à la même heure et au même lieu.

Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises.

14.1 Lorsque le nombre d'associés de la Société excède vingt-cinq (25) associés, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, qui peuvent être associés ou non.

14.2 Les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprise, dans les cas prévus par la loi.

14.3 Les associés devront nommer le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseurs d'entreprise et déterminer leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseur d'entreprise pourront être réélus.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1 Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves disponibles (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; et
- (iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16.

16.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la moitié (1/2) des associés détenant les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

Art. 17.

17.1 Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.»

Septième résolution

Les Associés décident de fixer le siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Huitième résolution

Les Associés décident d'accepter les lettres de démission des gérants mentionnés ci-après et dont la démission sera effective au 18 décembre 2015, immédiatement après la tenue de la présente assemblée décidant du transfert de la Société vers le Luxembourg:

- Christophe Thibaut de Maisieres;
- Graham Collis;
- Christopher Garrod;
- Maite Relecom; et
- Thibault Relecom.

Les Associés donnent pleine et entière décharge aux administrateurs mentionnés ci-dessus jusqu'au 18 décembre 2015 (inclus).

Neuvième résolution

Suite au transfert de la Société, les Associés décident de nommer comme nouveaux gérants de la Société concomitamment à la démission des gérants telle qu'indiquée à la huitième résolution, les personnes suivantes:

- e. Dominique Krawczyk, née à Boulang (France), le 2 septembre 1963, résidant à L-8046 STRASSEN (Luxembourg), rue de la Vallée, 2A, comme gérant de la Société pour une durée indéterminée;
- f. Thibault Relecom, né à Chicago (USA), le 3 avril 1982, résidant au 7063 Neufvilles (Belgium) rue Caulier, 2, comme gérant de la Société pour une durée indéterminée;
- g. Christophe Thibaut de Maisières, né à Ixelles (Belgique), le 4 août 1973, résidant au B-1030 Bruxelles 66, Rue du Général Graty, comme gérant de la Société pour une durée indéterminée; et
- h. Renaud Blavier, né à Charleroi (Belgique), le 30 décembre 1979, résidant au 6 Rue du Faux à B-5190 JEMEPPE SUR SAMBRE, comme gérant de la Société pour une durée indéterminée.

Dixième résolution

Les Associés décident d'autoriser tout nouveau gérant, avec tout pouvoir de substitution, pour effectuer toutes actions et formalités requises suite au transfert du siège social et de l'administration centrale de la Société, aussi bien des Bermudes qu'au Grand-Duché de Luxembourg.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de EUR 4.000.-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, FAIT ET PASSÉ à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte,

Signé: A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C.1, le 28 décembre 2015. Relation: 1LAC/2015/41932. Reçu soixante-quinze euros (75--EUR).

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 18 janvier 2016.

Référence de publication: 2016052500/672.

(160011336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2016.

UIP Fund SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 166.392.

In the year two thousand fifteen, on the thirty-first day of December.

Before Maître Cosita DELVAUX, notary, residing in Luxembourg acting in replacement of Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg, to whom remains the present deed;

Was held

the extraordinary general meeting of shareholders of "UIP Fund", a limited partnership by shares (société en commandite par actions) having its registered office at 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register de Commerce et des Sociétés under number 66392 qualifying as a "société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé" within the meaning of the law of 13 February 2007 relating to Specialized Investment Funds, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX, Notary residing in Luxembourg, on 10 January 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 30 January 2012 (the "Company").

The meeting was opened under the chairmanship of Mr Mustafa NEZAR, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

who appointed as secretary Ms Monique DRAUTH, employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Ms Rachida EL FARHANE, employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the Notary to record:

I. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1) Waiver of the convening notice

2) Conversion of the Company from a Specialized Investment Funds société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé (SICAV -FIS) governed by the law of 13 February 2007 as amended, into a financial holding company (SOPARFI) governed by the law dated August 10th, 1915, on commercial companies, as amended.

3) Subsequent amendment of the name of the company into "UIP SCA" and of the corporate object which read as follow:

"The object of the Company shall be to provide administrative services and to provide services relating to the business carried out by its subsidiaries.

The Company may use its funds in order to establish, administer, develop and sell a portfolio of transferable securities and patents of any origin whatsoever, in order to participate in the setting-up, development and control of any undertaking whatsoever, in order to acquire, by way of investment, subscription or option, transferable securities and patents, in order to dispose thereof by means of sale, transfer, exchange or otherwise, in order to develop its transferable securities and patents, in order to grant to or receive from companies in which the Company has a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company all kinds of assistance, loans, advances and guarantees.

The object of the Company shall be the acquisition of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, and the management, control and turning to account of such participations. It may in particular acquire by way of contribution, subscription, option, purchase and any other means transferable securities of all kinds and realise the same by means of sale, transfer, exchange or otherwise.

The Company may also acquire and turn to account all patents and other rights relating to such patents or capable of supplementing them. It may acquire, transfer or manage any portfolio of patents or other intellectual property rights of any kind or origin whatsoever.

The Company may borrow and lend funds by any legally acceptable means. The Company may participate in any transaction whatsoever involving movable and immovable property. The Company may, finally, take part in any operation which relates directly or indirectly to the management or possession of immovable property.

A further object of the company shall be to seek and present private investors both to Luxembourg companies and to foreign companies, in order to advise and enable them to carry on commercial business, investments or the acquisition of participations, and the establishment of partnership contracts and other transactions, both in Luxembourg and abroad. It may hold remunerated contracts and receive commission in respect thereof.

It may seek all placements, investments or acquisitions of participations both in Luxembourg and abroad.

The Company may acquire, transfer and hold immovable property and in particular exploit immovable property by leasing the same in any form whatsoever.

The Company may carry out any industrial, commercial or financial activity relating both to movable and to immovable property which may directly or indirectly contribute to the attainment of its object or which relates directly or indirectly to any of the above activities or to any similar or connected activities which may appear to it to be conducive to the attainment of its object.

4) Restatement of the Articles in their entirety.

5) Miscellaneous.

II. That the names of the shareholders present at the meeting or duly represented by proxy or power of attorney, the proxies and power of attorney of the shareholders represented, as well as the number of shares held by each shareholder, are set forth on the attendance list, signed by the shareholders present, the proxies of the shareholders represented, the members of the board of the meeting and the Notary. The aforesaid list shall be attached to the present deed and registered therewith. The proxies given shall be initialed "ne varietur" by the members of the board of the meeting and by the notary and shall be attached in the same way to this document.

III. That the quorum required by law in respect of all items of the agenda is at least fifty per cent of the issued capital of the Company and the resolutions on those items of the agenda must be passed by the affirmative vote of at least two thirds of the votes cast at the meeting.

IV. That, pursuant to the attendance list of the Company, three (3) shareholders, holding two (2) general partner shares and forty-nine thousand nine hundred ninety-eight (49,998.-) class A shares, that is to say one hundred per cent (100%) of the issued capital of the Company, is present or represented.

V. That, consequently, the present meeting is duly constituted and can therefore validly deliberate on the items of the agenda.

After deliberation the general meeting took the following resolutions with the consent of the general partner:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the Shareholders represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which was communicated to it in advance of the Meeting.

Second resolution

The Meeting resolves to convert the Company from a "société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé" governed by the law of 13 February 2007 relating to Specialized Investment Funds into a financial holding company (SOPARFI) governed by the law dated August 10th, 1915, on commercial companies, as amended.

Third resolution

As a consequence of the above taken resolution, the Meeting resolves to amend the name of Company into "UIP SCA" and to amend to the corporate object which read as follow:

“The object of the Company shall be to provide administrative services and to provide services relating to the business carried out by its subsidiaries.

The Company may use its funds in order to establish, administer, develop and sell a portfolio of transferable securities and patents of any origin whatsoever, in order to participate in the setting-up, development and control of any undertaking whatsoever, in order to acquire, by way of investment, subscription or option, transferable securities and patents, in order to dispose thereof by means of sale, transfer, exchange or otherwise, in order to develop its transferable securities and patents, in order to grant to or receive from companies in which the Company has a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company all kinds of assistance, loans, advances and guarantees.

The object of the Company shall be the acquisition of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, and the management, control and turning to account of such participations. It may in particular acquire by way of contribution, subscription, option, purchase and any other means transferable securities of all kinds and realise the same by means of sale, transfer, exchange or otherwise.

The Company may also acquire and turn to account all patents and other rights relating to such patents or capable of supplementing them. It may acquire, transfer or manage any portfolio of patents or other intellectual property rights of any kind or origin whatsoever.

The Company may borrow and lend funds by any legally acceptable means. The Company may participate in any transaction whatsoever involving movable and immovable property. The Company may, finally, take part in any operation which relates directly or indirectly to the management or possession of immovable property.

A further object of the company shall be to seek and present private investors both to Luxembourg companies and to foreign companies, in order to advise and enable them to carry on commercial business, investments or the acquisition of participations, and the establishment of partnership contracts and other transactions, both in Luxembourg and abroad. It may hold remunerated contracts and receive commission in respect thereof.

It may seek all placements, investments or acquisitions of participations both in Luxembourg and abroad.

The Company may acquire, transfer and hold immovable property and in particular exploit immovable property by leasing the same in any form whatsoever.

The Company may carry out any industrial, commercial or financial activity relating both to movable and to immovable property which may directly or indirectly contribute to the attainment of its object or which relates directly or indirectly to any of the above activities or to any similar or connected activities which may appear to it to be conducive to the attainment of its object.”

Fourth resolution

The Meeting decides to proceed to a restatement of the Articles, which shall henceforth read as follows:

“A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société en commandite par actions under the name of "UIP SCA." (the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of association.

Art. 2. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the Manager (as defined in section C “Management” herein). Within the same borough, the registered office may be transferred through simple resolution of the Manager.

In the event that the Manager determines that extraordinary political, military events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg corporation.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The object of the Company shall be to provide administrative services and to provide services relating to the business carried out by its subsidiaries.

The Company may use its funds in order to establish, administer, develop and sell a portfolio of transferable securities and patents of any origin whatsoever, in order to participate in the setting-up, development and control of any undertaking whatsoever, in order to acquire, by way of investment, subscription or option, transferable securities and patents, in order to dispose thereof by means of sale, transfer, exchange or otherwise, in order to develop its transferable securities and patents, in order to grant to or receive from companies in which the Company has a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company all kinds of assistance, loans, advances and guarantees.

The object of the Company shall be the acquisition of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, and the management, control and turning to account of such participations. It may in particular acquire

by way of contribution, subscription, option, purchase and any other means transferable securities of all kinds and realise the same by means of sale, transfer, exchange or otherwise.

The Company may also acquire and turn to account all patents and other rights relating to such patents or capable of supplementing them. It may acquire, transfer or manage any portfolio of patents or other intellectual property rights of any kind or origin whatsoever.

The Company may borrow and lend funds by any legally acceptable means. The Company may participate in any transaction whatsoever involving movable and immovable property. The Company may, finally, take part in any operation which relates directly or indirectly to the management or possession of immovable property.

A further object of the company shall be to seek and present private investors both to Luxembourg companies and to foreign companies, in order to advise and enable them to carry on commercial business, investments or the acquisition of participations, and the establishment of partnership contracts and other transactions, both in Luxembourg and abroad. It may hold remunerated contracts and receive commission in respect thereof.

It may seek all placements, investments or acquisitions of participations both in Luxembourg and abroad.

The Company may acquire, transfer and hold immovable property and in particular exploit immovable property by leasing the same in any form whatsoever.

The Company may carry out any industrial, commercial or financial activity relating both to movable and to immovable property which may directly or indirectly contribute to the attainment of its object or which relates directly or indirectly to any of the above activities or to any similar or connected activities which may appear to it to be conducive to the attainment of its object.

Art. 5. The Manager is jointly and severally liable for all liabilities which cannot be met out of the assets of the Company. The holders of Ordinary Shares shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as shareholders in general meetings and shall only be liable to the extent of their contributions to the Company.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company has a subscribed share capital of fifty thousand US dollar (USD 50,000.-) divided into forty nine thousand nine hundred and ninety-eight (49,998) Class A Shares and two (2) Management Shares without nominal value. The Management Share shall be held by UIP Fund GP S.à r.l., as unlimited shareholder (actionnaire commandité).

Art. 7. All shares of the Company shall be issued in registered form and shall be denominated in euros.

A register of registered shares shall be kept by the Company or by one or more persons designated for such purpose by the Company, and such register shall contain the name of each owner of registered shares, its residence or elected domicile as indicated to the Company and the number of shares held by it.

The inscription of the shareholder's name in the register of registered shares evidences its right of ownership of such registered shares.

Any share certificates shall be signed by the Manager.

The Manager may accept and enter in the register of registered shares a transfer on the basis of any appropriate document (s) recording the transfer between the transferor and the transferee.

Shareholders shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered into the register of registered shares. Shareholders may, at any time, change their address as entered into the register of shareholders by means of a written notification to the Company from time to time.

The Company recognizes only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the ownership of such share(s) is disputed, all persons claiming a right to such share(s) shall appoint one single attorney to represent them with regard to the Company. The failure to appoint such attorney shall lead to a suspension of all rights attached to such share(s).

Art. 8. The Management Share held by the Manager may only be transferred to a successor or additional manager, with unlimited liability.

The Ordinary Shares may be freely transferred, either free of charge or against consideration, between the shareholders. The transfer of Ordinary Shares, free of charge or against consideration, to a non-shareholder is subject to prior approval of the Manager. This restriction also applies to mergers, divisions, winding-up, transfer of assets or any similar or equivalent procedures.

C. Management

Art. 9. The Company shall be managed by UIP Fund GP S.à r.l., prenamed (herein referred to as the "Manager").

The Manager may be removed without its consent, by the unanimous consent of all the other shareholders, and shall thereby cease to be the unlimited shareholder of the Company, if the Manager:

(i) has committed a material breach of its duties in its capacity as Manager and/or committed a gross negligence or wilful misconduct in performing its obligations in such capacity; and it has failed to make good such breach within ninety (90) days of receipt of notice thereof; or

- (ii) has become insolvent or unable to pay its debts as they fall due; or
- (iii) has gone into liquidation whether voluntarily or compulsorily (except a voluntary liquidation upon terms previously approved in writing by the Company); or
- (iv) has had a receiver appointed over all or part of its assets or has received notice of any proceedings or proposed proceedings for winding-up.

Clauses (ii), (iii) and (iv) above shall not apply if the insolvency, liquidation or receivership of the Manager results from the non-payment of sums due to the Manager by the Company.

The terms "material breach", "gross negligence" and "wilful misconduct" shall be interpreted in accordance with Luxembourg laws.

In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Manager from acting as manager of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided the supervisory board of the Company (the "Supervisory Board") as provided for in Article 12 hereof appoints an administrator, who need not be a shareholder, to effect urgent or mere administrative acts, until a general meeting of shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen days of its appointment. At such general meeting, the shareholders may appoint a successor manager, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of the articles. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated. Any such appointment of a successor manager shall not be subject to the approval of the Manager.

Art. 10. The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition within the purpose of the Company.

The Manager's powers shall include, but shall not be limited to, the following matters:

- (i) preparing the business plan and budgets;
- (ii) identifying, evaluating, negotiating and structuring opportunities for investments and divestments;
- (iii) reviewing, monitoring, supervising and evaluating all investments;
- (iv) managing the flow of funds of the Company;
- (v) hiring staff;
- (vi) proposing to the general meeting of shareholders any share capital increase;
- (vii) proposing to the general meeting of shareholders any decrease of the share capital;
- (viii) making appointments to management bodies within the target entities in which the Company invests;

All powers not expressly reserved by law or by these articles of association to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board are within the powers of the Manager.

Art. 11. Vis-à-vis third parties, the Company is validly bound by the signature of the Manager represented by duly appointed representatives, or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Manager.

Art. 12. The affairs of the Company and its financial situation including in particular its books and accounts shall be supervised by the Supervisory Board, comprising at least three members. The Supervisory Board may be consulted by the Manager on such matters as the Manager may determine and may authorize any actions of the Manager that may, pursuant to law or regulation or under these articles of association, exceed the powers of the Manager.

The Supervisory Board shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period of one (1) year. The members of the Supervisory Board may be re-elected. The Supervisory Board may elect one of its members as chairman.

The Supervisory Board shall be convened by its chairman or by the Manager.

Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members of the Supervisory Board at least eight (8) days prior to the date set for such meeting, except in urgent circumstances, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. This notice may be waived by consent in writing, by telegram, telex, facsimile or any other similar means of communication. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places fixed in a resolution adopted by the Supervisory Board.

Any member may act at any meeting by appointing in writing, by telegram, telex or facsimile or any other similar means of communication another member as its proxy. A member may represent several other members.

The Supervisory Board can deliberate or act validly only if at least the majority of the members are present or represented.

Resolutions of the Supervisory Board will be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any two (2) members.

Resolutions are taken by a majority vote of the members present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all the members of the Supervisory Board shall have the same effect as resolutions voted at the Supervisory Board meetings; each member shall approve such resolution in writing, by telegram, telex, facsimile or any other similar means of communication. Such approval shall be confirmed in writing and all documents shall form the record that proves that such resolution has been taken.

Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 13. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one or more of the directors or officers of the Manager is interested in, or is a director, associate, officer or employee of, such other company or firm. Any director or officer of the Manager who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

D. Decisions of the shareholders

Art. 14. The general meeting of shareholders shall represent all the shareholders of the Company. It shall have the powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company, provided that, unless otherwise provided herein, no resolution shall be validly passed unless approved by the Manager.

In particular, the general meeting of shareholders shall approve:

- share capital increases and reductions, as proposed by the Manager;
- the dividend distribution policy, as proposed by the Manager;
- the amendment of the articles of association of the Company (in accordance with article 17 hereof);
- the merger or dissolution-liquidation of the Company.

General meetings of shareholders shall be convened by the Manager or by the Supervisory Board. General meetings of shareholders shall be convened pursuant to a notice given by the Manager setting forth the agenda and sent by registered letter at least eight days prior to the meeting to each shareholder at the shareholder's address recorded in the register of registered shares.

The requirements for participation, the quorum and the majority at each general meeting are those laid down in articles 67 and 67-1 of the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments thereto, as such requirements are outlined below. Unless otherwise provided by law or herein, resolutions of the general meeting are passed by a simple majority vote of the shareholders present or represented and the consent of the Manager.

The annual general meeting shall be held on the second Tuesday of the month of June at 1:00 PM at the registered office of the Company or at a place specified in the notice of meeting.

If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 15. The Company's fiscal year commences on the 1st of January and ends on the 31st of December.

Art. 16. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the statutory reserve required by law. This allocation shall cease to be required when the amount of the statutory reserve shall have reached ten percent (10%) of the subscribed share capital.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by law.

F. Amendments to the articles of association

Art. 17. Subject to the approval of the Manager, these articles of association may be amended from time to time by a general meeting of shareholders under the following quorum and majority requirements provided for by article 67-1 the law of 10 August 1915 on commercial companies (as such requirements are outlined below), save provisions of the articles of association to the contrary.

Unless otherwise provided herein, an extraordinary general meeting may amend any provisions of the articles. The general meeting shall not validly deliberate unless at least one half (1/2) of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the articles and, where applicable, the text of those which concern the objects or the form of the company. If the quorum requirement is not satisfied, a second meeting may be convened by means of notices published twice, at fifteen (15) days interval at least and fifteen (15) days before the meeting in the Mémorial and in two Luxembourg newspapers. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented.

At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds (2/3) of the votes cast by the shareholders present or represented with the consent of the Manager. However, the nationality of the company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of the Manager, shareholders and bondholders.

G. Dissolution - Liquidation

Art. 18. In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Save specific quorum and majority requirements provided by law in particular cases, the Company shall be put into liquidation by a resolution of the general meeting of shareholders subject to the quorum and majority requirements referred to in article 17 hereof.

Nothing else being in the agenda, the meeting was closed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately two thousand euros (EUR 2,000.-).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned Notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the Notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le trente et unième jour du mois de décembre;

Par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, laquelle dernière restera dépositaire de la présente minute;

S'est tenue

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de UIP Fund, une société en commandite par actions ayant son siège social au 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B166392, qualifiée de société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé au sens de la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés, constituée suivant acte reçu par Me Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 janvier 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 30 janvier 2012 (la «Société»).

L'assemblée a été ouverte sous la présidence de Monsieur Mustafa NEZAR, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg

lequel a désigné comme secrétaire Madame Monique DRAUTH, salariée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a choisi comme scrutateur Madame Rachida EL FARHANE, salariée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président a déclaré et prié le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est établi comme suit:

Ordre du jour

1) Renonciation aux formalités de convocation

2) Conversion de la Société d'une société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé (SICAV -FIS) soumise à la loi du 13 février 2007 telle que modifiée, en une société de participation financière (SOPARFI), soumise à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée;

3) Modification subséquente de la dénomination de la Société en «UIP SCA» et de l'objet social qui aura la teneur suivante:

«L'objet de la Société est de fournir des services administratifs et de fournir des services en relation avec les activités exercées par ses filiales.

La Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre un portefeuille de valeurs mobilières et de brevets de n'importe quelle origine, pour participer dans la constitution, le développement et le contrôle de n'importe quelle entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des brevets, pour en disposer par voie de vente, transferts, échanges ou autrement, pour développer ses valeurs mobilières et brevets, pour accorder à ou recevoir des sociétés dans lesquelles la Société a une participation, directe ou indirecte, ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, tout type d'assistances, prêts, avances et garanties.

La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La Société peut en outre acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter. Elle peut acquérir, céder ou gérer tout portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut emprunter ou prêter des fonds par tout moyen légalement admissible. La Société peut s'engager dans n'importe quelle transaction impliquant des biens meubles et immeubles. La Société peut enfin s'engager dans n'importe quelle opération qui a trait, directement ou indirectement, à la gestion ou à la possession de biens immobiliers.

La Société a également pour objet la recherche et la présentation d'investisseurs privés, tant auprès de sociétés luxembourgeoises que de sociétés étrangères, pour les consulter et leur permettre la réalisation d'affaires commerciales, des investissements ou la prise de participations, ainsi que l'établissement de contrats d'association et autres transactions, tant au Luxembourg qu'à l'étranger. Elle peut détenir des contrats rémunérés et encaisser des commissions.

Elle peut rechercher tous placements, investissements ou prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

La Société peut acquérir, céder, détenir des biens immobiliers et notamment procéder à l'exploitation des biens immobiliers par location sous quelque forme que ce soit.

La Société peut exercer toute activité industrielle ou commerciale ou financière tant mobilières qu'immobilières qui peut directement ou indirectement favoriser la réalisation de son objet ou se rattacher directement ou indirectement à l'une des activités précitées ou à toutes activités similaires ou connexes et qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

4) Refonte intégrale des statuts.

5) Divers.

II. Les noms des actionnaires présents lors de l'assemblée ou dûment représentés par procuration, les mandataires des actionnaires ainsi représentés, ainsi que le nombre d'actions dont chaque actionnaire est propriétaire, sont inscrits sur la liste de présence, signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire. La liste susmentionnée ainsi que les 14 procurations, après avoir été paraphées "ne varietur" par les membres du bureau et par le notaire, seront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

III. Le quorum requis par la loi concernant les éléments composant l'ordre du jour est d'au moins cinquante pour cent du capital émis par la Société et les décisions concernant ces éléments de l'ordre du jour doivent être adoptées par deux tiers des votes exprimés lors de l'assemblée.

IV. Conformément à la liste de présence de la Société, trois (3) actionnaires, détenant deux (2) actions de commandité et quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (49.998) actions de classes A, soit cent pour cent (100%) du capital émis de la Société, sont présents ou représentés.

V. En conséquence, la présente assemblée est dûment constituée et peut donc valablement délibérer sur les éléments composant l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a adopté les résolutions suivantes avec le consentement de l'associé gérant-commandité:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Actionnaires représentés à l'Assemblée se considérant comme dûment convoqués et ayant une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué par avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de convertir la Société d'une société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé (SICAV -FIS) soumise à la loi du 13 février 2007 telle que modifiée, en une société de participation financière (SOPARFI), soumise à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée

Troisième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'Assemblée décide de modifier la dénomination de la Société en «UIP SCA» et de modifier l'objet social pour lui donner la teneur suivante:

«L'objet de la Société est de fournir des services administratifs et de fournir des services en relation avec les activités exercées par ses filiales.

La Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre un portefeuille de valeurs mobilières et de brevets de n'importe quelle origine, pour participer dans la constitution, le développement et le contrôle de n'importe quelle entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des brevets, pour en disposer par voie de vente, transferts, échanges ou autrement, pour développer ses valeurs mobilières et brevets, pour accorder à ou recevoir des sociétés dans lesquelles la Société a une participation, directe ou indirecte, ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, tout type d'assistances, prêts, avances et garanties.

La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La Société peut en outre acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter. Elle peut acquérir, céder ou gérer tout portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut emprunter ou prêter des fonds par tout moyen légalement admissible. La Société peut s'engager dans n'importe quelle transaction impliquant des biens meubles et immeubles. La Société peut enfin s'engager dans n'importe quelle opération qui a trait, directement ou indirectement, à la gestion ou à la possession de biens immobiliers.

La Société a également pour objet la recherche et la présentation d'investisseurs privés, tant auprès de sociétés luxembourgeoises que de sociétés étrangères, pour les consulter et leur permettre la réalisation d'affaires commerciales, des investissements ou la prise de participations, ainsi que l'établissement de contrats d'association et autres transactions, tant au Luxembourg qu'à l'étranger. Elle peut détenir des contrats rémunérés et encaisser des commissions.

Elle peut rechercher tous placements, investissements ou prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

La Société peut acquérir, céder, détenir des biens immobiliers et notamment procéder à l'exploitation des biens immobiliers par location sous quelque forme que ce soit.

La Société peut exercer toute activité industrielle ou commerciale ou financière tant mobilières qu'immobilières qui peut directement ou indirectement favoriser la réalisation de son objet ou se rattacher directement ou indirectement à l'une des activités précitées ou à toutes activités similaires ou connexes et qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de procéder à une refonte intégrale des statuts pour leur donner la teneur suivante:

«A. Objet - Durée - Dénomination - Siège social

Art. 1^{er}. Par le présent acte, il est créé entre les souscripteurs, et tous ceux qui peuvent devenir propriétaires des actions émises à l'avenir, une société en commandite par actions sous la dénomination de «UIP SCA.» (la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée, de même que par les présents statuts.

Art. 2. Le siège social de la Société est situé à Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg). Sur décision du Gérant (comme défini à l'article C "Direction" des présentes), des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être créés dans le Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger. Le siège social peut être transféré dans la même ville sur simple résolution du Gérant.

Si le Gérant estime que des événements extraordinaires de nature politique ou militaire, susceptibles de compromettre les activités normales de la Société à son siège social ou la facilité des communications entre ce siège et des personnes à l'étranger, sont survenus ou sont imminents, il peut transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure temporaire n'aura, toutefois, aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert temporaire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. L'objet de la Société est de fournir des services administratifs et de fournir des services en relation avec les activités exercées par ses filiales.

La Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre un portefeuille de valeurs mobilières et de brevets de n'importe quelle origine, pour participer dans la constitution, le développement et le contrôle de n'importe quelle entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des brevets, pour en disposer par voie de vente, transferts, échanges ou autrement, pour développer ses valeurs mobilières et brevets, pour accorder à ou recevoir des sociétés dans lesquelles la Société a une participation, directe ou indirecte, ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, tout type d'assistances, prêts, avances et garanties.

La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La Société peut en outre acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter. Elle peut acquérir, céder ou gérer tout portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut emprunter ou prêter des fonds par tout moyen légalement admissible. La Société peut s'engager dans n'importe quelle transaction impliquant des biens meubles et immeubles. La Société peut enfin s'engager dans n'importe quelle opération qui a trait, directement ou indirectement, à la gestion ou à la possession de biens immobiliers.

La Société a également pour objet la recherche et la présentation d'investisseurs privés, tant auprès de sociétés luxembourgeoises que de sociétés étrangères, pour les consulter et leur permettre la réalisation d'affaires commerciales, des investissements ou la prise de participations, ainsi que l'établissement de contrats d'association et autres transactions, tant au Luxembourg qu'à l'étranger. Elle peut détenir des contrats rémunérés et encaisser des commissions.

Elle peut rechercher tous placements, investissements ou prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

La Société peut acquérir, céder, détenir des biens immobiliers et notamment procéder à l'exploitation des biens immobiliers par location sous quelque forme que ce soit.

La Société peut exercer toute activité industrielle ou commerciale ou financière tant mobilières qu'immobilières qui peut directement ou indirectement favoriser la réalisation de son objet ou se rattacher directement ou indirectement à l'une des activités précitées ou à toutes activités similaires ou connexes et qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 5. Le Gérant est conjointement et solidairement responsable de toutes les dettes qui ne peuvent être compensées par les actifs de la Société. Les détenteurs d'Actions Ordinaires s'abstiendront d'agir pour le compte de la Société de toute manière ou en toute qualité autrement qu'en exerçant leurs droits en qualité d'actionnaires aux assemblées générales et ne seront responsables que dans la limite de leurs apports à la Société.

B. Capital social - Actions

Art. 6. Le capital souscrit de la Société s'élève à cinquante mille US dollars (50.000.- USD) divisé en quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (49.998) Actions de classe A et deux (2) Actions de Commandité sans valeur nominale. Les Actions de commandité sont détenues par UIP Fund GP S.à r.l., en qualité d'actionnaire commandité.

Art. 7. Toutes les actions de la Société sont émises sous forme nominative et libellées en euros.

La Société ou une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société tiendra un registre des actions nominatives et ce registre contiendra le nom de chaque propriétaire d'actions nominatives, sa résidence ou son domicile élu indiqué à la Société et le nombre d'actions qu'il détient.

L'inscription du nom de l'actionnaire sur le registre des actions nominatives atteste de son droit de propriété sur les actions nominatives.

Les certificats d'actions seront signés par le Gérant.

Le Gérant peut accepter et inscrire une cession sur le registre des actions nominatives sur la base de documents appropriés enregistrant la cession entre le cédant et le cessionnaire.

Les actionnaires fourniront une adresse à la Société à laquelle les avis de convocation et annonces peuvent être envoyés. Cette adresse sera également inscrite dans le registre des actions nominatives. Les actionnaires peuvent à tout moment changer leur adresse inscrite sur le registre des actionnaires par notification écrite adressée à la Société.

La Société reconnaît uniquement un seul propriétaire par action. Si une ou plusieurs actions sont détenues conjointement ou si la propriété des actions est contestée, toutes les personnes revendiquant un droit sur ces actions doivent désigner un seul mandataire pour les représenter à l'égard de la Société. Le manquement à désigner un mandataire entraînera la suspension de tous les droits attachés à ces actions.

Art. 8. L'Action de Direction détenue par le Gérant peut uniquement être transférée à un gérant successeur ou supplémentaire, indéfiniment responsable.

Les Actions Ordinaires sont librement cessibles, à titre gratuit ou onéreux, entre les actionnaires. La cession des Actions Ordinaires, à titre gratuit ou onéreux, à une personne non actionnaire est soumise à l'approbation préalable du Gérant. Cette restriction s'applique également aux fusions, divisions, à la dissolution, aux cessions d'actifs ou à toutes procédures similaires ou équivalentes.

C. Direction

Art. 9. La Société sera dirigée par UIP Fund GP S.à r.l., dénommée ci-dessus (ci-après désignée le «Gérant»).

Le Gérant peut être révoqué sans son accord, sur accord unanime de tous les autres actionnaires et cessera de ce fait d'être l'actionnaire commandité de la Société, si le Gérant:

(i) a commis une violation grave de ses obligations en sa qualité de Gérant et/ou une faute lourde ou délibérée dans l'exécution de ses obligations en cette qualité et n'y a pas remédié dans les quatre-vingt-dix (90) jours de la réception d'une notification à cet égard; ou

(ii) est en cessation de paiement ou incapable de régler son passif exigible; ou

(iii) fait l'objet d'une liquidation, volontaire ou forcée (sauf cas d'une liquidation volontaire selon des conditions précédemment approuvées par écrit par la Société); ou

(iv) voit tout ou partie de ses actifs placés sous le contrôle d'un administrateur judiciaire ou a reçu une notification d'une procédure ou d'un projet de procédure en vue de sa liquidation.

Les alinéas (ii), (iii) et (iv) ci-dessus ne s'appliqueront pas si la cessation de paiement, la liquidation ou la mise en règlement judiciaire du Gérant résulte du non paiement de sommes dues à ce dernier par la Société.

Les termes «violation grave», «faute lourde» et «faute délibérée» seront interprétés conformément aux lois et à la jurisprudence luxembourgeoises.

En cas d'incapacité légale, de liquidation ou d'une autre situation permanente empêchant le Gérant d'agir en qualité de gérant de la Société, celle-ci ne sera pas immédiatement dissoute et liquidée, sous réserve que le conseil de surveillance de la Société (le «Conseil de Surveillance»), comme stipulé à l'article 12 des présentes, désigne un administrateur, qui ne doit pas nécessairement être un actionnaire, afin d'accomplir des actes urgents ou de simple administration, jusqu'à ce qu'une

assemblée générale des actionnaires soit tenue, assemblée que cet administrateur convoquera dans les quinze jours de sa désignation. A cette assemblée générale, les actionnaires pourront désigner un gérant successeur, conformément aux obligations de quorum et de majorité pour la modification des statuts. A défaut de cette désignation, la Société sera dissoute et liquidée. Cette désignation d'un gérant successeur n'est pas soumise à l'approbation du Gérant.

Art. 10. Le Gérant est investi des pouvoirs les plus larges pour exécuter tous les actes d'administration et de disposition dans le cadre de l'objet de la Société.

Les pouvoirs du Gérant incluent, notamment, ce qui suit:

- (i) préparer le plan d'entreprise et les budgets;
- (ii) identifier, évaluer, négocier et structurer les opportunités d'investissements et de cessions;
- (iii) examiner, contrôler, superviser et évaluer tous les investissements;
- (iv) gérer le flux des fonds de la Société;
- (v) engager du personnel;
- (vi) proposer toute augmentation du capital social à l'assemblée générale des actionnaires;
- (vii) proposer toute diminution du capital social à l'assemblée générale des actionnaires;
- (viii) procéder aux désignations au sein des organes de direction dans les entités cibles dans lesquelles la Société investit.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des actionnaires ou au Conseil de Surveillance sont conférés au Gérant.

Art. 11. A l'égard des tiers, la Société est valablement liée par la signature du Gérant représenté par les représentants dûment désignés ou par ou les signatures d'une autre ou d'autres personnes auxquelles un pouvoir a été délégué par le Gérant.

Art. 12. Les affaires de la Société et sa situation financière, y compris, notamment, ses livres et comptes, seront supervisées par le Conseil de Surveillance, composé d'au moins trois membres. Le Conseil de Surveillance peut être consulté par le Gérant sur les questions que ce dernier détermine et peut autoriser tous actes du Gérant qui peuvent dépasser les pouvoirs de celui-ci en vertu de la loi ou d'une réglementation ou au titre des présents statuts.

Le Conseil de Surveillance est élu par l'assemblée générale des actionnaires pour une durée d'un (1) an. Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être réélus. Le Conseil de Surveillance peut élire l'un de ses membres en qualité de président.

Le Conseil de Surveillance est convoqué par son président ou par le Gérant.

Un avis de convocation écrit de toute réunion du Conseil de Surveillance sera remis à tous les membres de ce dernier au minimum huit (8) jours avant la date fixée pour la tenue de la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de l'urgence sera stipulée dans l'avis de convocation de la réunion. Il peut être renoncé à l'avis de convocation par accord écrit, par télégramme, télex, télécopie ou autres moyens de communication similaires. Un avis séparé ne sera pas requis pour les réunions tenues à une date et au lieu fixé dans une résolution adoptée par le Conseil de Surveillance.

Tout membre peut agir à une réunion en désignant par écrit, télégramme, télex, télécopie ou autres moyens de communication similaires, un autre membre en tant que son mandataire. Un membre peut représenter plusieurs autres membres.

Le Conseil de Surveillance ne peut valablement délibérer ou agir que si au moins la majorité des membres sont présents ou représentés.

Les résolutions du Conseil de Surveillance seront consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion. Des copies d'extraits de ces procès-verbaux devant être produites en justice ou ailleurs seront valablement signées par le président de la réunion ou deux (2) membres.

Les résolutions sont adoptées par un vote à la majorité des membres présents ou représentés.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance auront le même effet que les résolutions votées lors des réunions de ce dernier; chaque membre approuvera ces résolutions par écrit, télégramme, télex, télécopies ou autres moyens de communication similaires. Cette approbation sera confirmée par écrit et tous les documents formeront le procès-verbal prouvant que cette résolution a été adoptée.

Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à une réunion de ce dernier par conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion.

Art. 13. Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et une autre société ou entreprise ne sera affecté ou annulé par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs administrateurs ou dirigeants de ce dernier ont un intérêt dans, ou sont un administrateur, associé, dirigeant ou salarié de cette autre société ou entreprise. Un administrateur ou dirigeant du Gérant qui occupe les fonctions d'administrateur, de dirigeant ou de salarié de toute société ou entreprise avec laquelle la Société passe un contrat ou exerce une activité ne sera pas, à raison de cette affiliation avec cette autre société ou entreprise, empêché d'être pris en compte et de voter ni de statuer sur toutes questions relatives à ce contrat ou cette autre activité.

D. Décisions des actionnaires

Art. 14. L'assemblée générale des actionnaires représentera tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs d'exécuter ou d'approuver les actes relatifs aux opérations de la Société, étant entendu que, sauf stipulation contraire des présentes, aucune résolution ne sera valablement adoptée si elle n'est pas approuvée par le Gérant.

En particulier, l'assemblée générale des actionnaires approuvera:

- les augmentations et diminutions de capital social proposées par le Gérant;
- la politique de distribution des dividendes proposée par le Gérant;
- la modification des Statuts de la Société (conformément à l'article 17 des présentes);
- la fusion ou la dissolution - liquidation de la Société.

Les assemblées générales des actionnaires seront convoquées par le Gérant ou le Conseil de Surveillance. Les assemblées générales des actionnaires seront convoquées en vertu d'un avis remis par le Gérant exposant l'ordre du jour et envoyé par lettre recommandée au minimum huit jours avant la tenue de l'assemblée à chaque actionnaire à son adresse inscrite dans le registre des actions nominatives.

Les obligations de participation, de quorum et de majorité à chaque assemblée générale sont celles précisées aux articles 67 et 67-1 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée. Sauf disposition contraire de la loi ou stipulation contraire des présentes, les résolutions de l'assemblée générale sont adoptées par un vote à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et avec l'accord du Gérant.

L'assemblée générale annuelle se tiendra le deuxième mardi du mois de juin à 13 heures au siège social de la Société ou au lieu précisé dans l'avis de convocation à l'assemblée.

Si ce jour est un jour férié au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Les autres assemblées des actionnaires peuvent être tenues en des lieux et à des heures précisés dans l'avis de convocation de l'assemblée y afférent.

E. Exercice - Comptes annuels - Distribution des bénéfices

Art. 15. L'exercice de la Société commence le 1^{er} janvier de chaque année et prend fin le 31 décembre.

Art. 16. Sur les bénéfices nets annuels de la Société, cinq pour cent (5%) seront affectés à la réserve légale prescrite par la loi. Cette affectation cessera d'être requise lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social souscrit.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués dans le respect des modalités prévues par la loi.

F. Modifications des statuts

Art. 17. Sous réserve de l'approbation du Gérant, les présents statuts peuvent être modifiés à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires, sous réserve des obligations de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (telles que ces obligations sont précisées ci-dessous), sauf stipulations contraires des présents statuts.

Sauf stipulation contraire des présentes, une assemblée générale extraordinaire peut modifier les stipulations des statuts. L'assemblée générale ne pourra valablement délibérer que si au minimum la moitié (1/2) du capital est représentée et si l'ordre du jour indique les modifications proposées aux statuts et, s'il y a lieu, le texte des modifications relatives à l'objet ou à la forme de la Société. Si l'obligation de quorum n'est pas satisfaite, une deuxième assemblée peut être convoquée au moyen d'avis de convocation publiés deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle minimum et quinze (15) jours avant la tenue de l'assemblée, au Mémorial et dans deux journaux du Luxembourg. Ces avis de convocation reproduiront l'ordre du jour et indiqueront la date et le résultat de l'assemblée précédente. La deuxième assemblée délibérera valablement quelle que soit la part de capital représentée.

Aux deux assemblées, les résolutions, pour être adoptées, doivent être approuvées par une majorité d'au moins deux tiers (2/3) des votes exprimés par les actionnaires présents ou représentés, avec l'accord du Gérant. Toutefois, la nationalité de la Société peut être changée et les engagements de ses actionnaires peuvent être augmentés uniquement sur accord unanime du Gérant, des actionnaires et des obligataires.

G. Dissolution - Liquidation

Art. 18. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera confiée à un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) désignés par l'assemblée générale des actionnaires procédant à cette dissolution et qui fixera leurs pouvoirs et leur rémunération.

A l'exception des obligations spécifiques de quorum et de majorité prévues par la loi dans des cas particuliers, la Société sera mise en liquidation par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires sous réserve des obligations de quorum et de majorité visées à l'article 17 des présentes.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société à raison de la présente est évalué à environ deux mille euros (EUR 2.000.-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente, qu'à la demande des parties comparantes mentionnées ci-avant, le présent acte a été établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête du présent document.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénom, état et demeure, les membres du bureau de l'assemblée ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Nezar, Drauth, El Farhane, Delvaux agissant en remplacement GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 05 janvier 2016. Relation: 1LAC/2016/169. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 14 janvier 2016.

Référence de publication: 2016052608/654.

(160010600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2016.

WPP Luxembourg Germany Holdings 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 23.307.500,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 202.662.

In the year two thousand and fifteen, on the eighteenth day of December.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Are taken resolutions of the sole shareholder of WPP Luxembourg Germany Holdings 6 S.à r.l., a Luxembourg limited liability Company (société à responsabilité limitée), with its registered office at 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, having a share capital of EUR 12,500 and in the course of being registered with the Luxembourg trade and companies register (the Company). The Company was incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 14 December 2015, not yet published in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations). The articles of association of the Company (the Articles) have never been amended to date.

There appeared:

WPPIH 2001, Inc., a company incorporated under the laws of Delaware, United States of America, with registered address at 874 Walker Road, Suite C, Dover, Delaware 19904, United States of America, registered with the Division of Corporations of the State of Delaware under the number 3096915 (the Sole Shareholder),

represented by Annick Braquet, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Said proxy, after having been initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, and be submitted with this deed to the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated above, requests the undersigned notary to record that:

I. the Sole Shareholder holds 12,500 (twelve thousand five hundred) shares in registered form in the Company, having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each, representing the entire share capital of the Company and waives, to the extent necessary, any convening formalities, considering itself as duly convened and having perfect knowledge of the purpose of the present resolutions;

II. the Sole Shareholder exercises the powers of the general meeting of the shareholders of the Company in accordance with article 200-2 of the Luxembourg law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended;

II. the Sole Shareholder has been called in order to resolve on the items contained in the following agenda:

1. Increase of the share capital of the Company by an aggregate amount of EUR 23,295,000 (twenty-three million two hundred and ninety-five thousand Euro) so as to bring such share capital from its current amount to an amount of EUR 23,307,500 (twenty-three million three hundred and seven thousand five hundred Euro) by the creation and issuance of 23,295,000 (twenty-three million two hundred and ninety-five thousand) new share in registered form in the Company, having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each and having an aggregate subscription price of EUR 332,900,000 (three hundred and thirty-two million nine hundred thousand Euro) and allocation of EUR 309,605,000 (three hundred and nine million six hundred and five thousand Euro) to the share premium account of the Company;

2. Subsequent amendment of article 4 of the articles of association of the Company;

3. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes, and grant of authorisation in connection thereto; and

4. Miscellaneous.

III. the entirety of the share capital of the Company being represented, the Sole Shareholder waives, to the extent necessary, the convening notices, and considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda of the present resolutions, which has been communicated to it in advance; and

IV. The Sole Shareholder takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital (the Capital Increase) of the Company by an aggregate amount of EUR 23,295,000 (twenty-three million two hundred and ninety-five thousand Euro) so as to bring such share capital from its current amount to an amount of EUR 23,307,500 (twenty-three million three hundred and seven thousand five hundred Euro) by the creation and issuance of 23,295,000 (twenty-three million two hundred and ninety-five thousand) new share in registered form in the Company, having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each (the New Shares) and having an aggregate subscription price of EUR 332,900,000 (three hundred and thirty-two million nine hundred thousand Euro).

Subscription - Payment

The Sole Shareholder hereby expressly declares to:

(i) subscribe to the New Shares; and

(ii) pay such New Shares in full by means of a contribution in kind (the Contribution), consisting of (i) 16,295,000 (sixteen million two hundred and ninety-five thousand) class A preferred shares issued by WPP Luxembourg Germany Holdings 3 S.à r.l., a Luxembourg limited liability Company (société à responsabilité limitée), with its registered office at 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, having a share capital of EUR 46,541,678 and being registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 157627 (WPP Luxembourg Germany 3) having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each (the Class A Preferred Shares) and (ii) 7,000,000 (seven million) class B preferred shares issued by WPP Luxembourg Germany 3 having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each (the Class B Preferred Shares and together with the Class A Preferred Shares referred to as the Contributed Shares), with the Contributed Shares having an aggregate contribution value of EUR 332,900,000 (three hundred and thirty-two million nine hundred thousand Euro) (the Contribution Amount).

The Contribution in an aggregate amount of the Contribution Amount shall be allocated as follows:

(i) EUR 23,295,000 (twenty-three million two hundred and ninety-five thousand Euro) to the share capital account of the Company; and

(ii) EUR 309,605,000 (three hundred and nine million six hundred and five thousand Euro) to the share premium account of the Company.

It results from a certificate issued by the Sole Shareholder and countersigned by the Company (the Certificate) dated 16 December 2015 relating to the Contributed Shares contributed to the Company in the manner described above, that, as of the date and time hereof:

“1. the Sole Shareholder is the owner of the Contributed Shares contributed at the Meeting;

2. such Contributed Shares are fully paid-up;

3. the Sole Shareholder is entitled to the Contributed Shares and possesses the power to dispose of the Contributed Shares;

4. the Contributed Shares are not encumbered with any pledge or usufruct, there exists no rights to acquire any pledge or usufruct on the Contributed Shares and the Contributed Shares are not subject to any attachment;

5. there exist no pre-emption rights or any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that the Contributed Shares be transferred to him;

6. according to the applicable law and the articles of association of WPP Luxembourg Germany 3, the Contributed Shares freely transferrable;

7. all formalities under applicable law subsequent to the contribution in kind of the Contributed Shares will be effected upon the Meeting; and

8. the Contributed Shares are worth at least EUR 332,900,000 (three hundred and thirty-two million nine hundred thousand Euro).”

The said Certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

Further, the Sole Shareholder resolves to it holds from now on 23,307,500 (twenty-three million three hundred and seven thousand five hundred) shares in registered form in the Company.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to amend and replace article 4 of the Articles in order to reflect the above resolution as follows:

“The Company's subscribed share capital is set at EUR 23,307,500 (twenty-three million three hundred and seven thousand five hundred Euro), represented by 23,307,500 (twenty-three million three hundred and seven thousand five hundred) shares having a nominal value of EUR 1 (one Euro) per share.

The subscribed share capital may be changed at any time by resolution of the shareholders' meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.”

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empowers and authorises any manager of the Company and any lawyer or employee of Allen & Overy, société en commandite simple to proceed on behalf of the Company to the registration of the New Shares in the share register of the Company and to see to any formalities in connection therewith (including for the avoidance of any doubts the filing and publication of documents with relevant Luxembourg authorities).

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately at EUR 8,000.-

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of such proxyholder, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, such proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède.

L'an deux mille quinze, le dix-huitième jour du mois de décembre.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont été adoptées des résolutions de l'associé unique de WPP Luxembourg Germany Holdings 6 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de 12.500 EUR et étant en cours d'être immatriculée auprès du Registre de commerce et des sociétés, Luxembourg (la Société). La Société a été constituée le 14 décembre 2015 par un acte du notaire instrumentaire, lequel acte n'a pas encore été publié au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas encore été modifiés à ce jour.

A comparu:

WPPIH 2001, Inc., une société constituée sous le droit de Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 874 Walker Road, Suite C, Dover, Delaware 19904, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée auprès de la Division of Corporations de l'Etat de Delaware sous le numéro 3096915 (l'Associé Unique),

Ici représentée par Annick Braquet, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec ledit acte auprès des autorités compétentes.

L'Associé Unique, tel que représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. que l'Associé Unique détient 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales sous forme nominative de la Société, ayant une valeur nominale de 1 EUR (un Euro) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société et renonce, pour autant que de besoin, aux formalités de convocation, se considérant dûment convoqué;

II. l'Associé Unique exerce les pouvoirs de l'assemblée générale des associés de la Société, conformément à l'article 202-2 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée;

III. l'Associé Unique a été appelé pour résoudre sur les points suivants:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant total de 23.295.000 EUR (vingt-trois millions deux cent quatre-vingt-quinze mille Euros) pour porter le capital social de son montant actuel à un montant de 23.307.500 EUR (vingt-trois millions trois cent sept mille cinq cents Euros) par la création et l'émission de de 23.295.000 (vingt-trois millions deux cent quatre-vingt-quinze mille) nouvelles parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de 1 EUR (un Euro) chacune et ayant un prix de souscription total de 332.900.000 EUR (trois cent trente-deux millions neuf cent mille Euros) et une allocation de 309.605.000 EUR (trois cent neuf millions six cent cinq mille Euros) au compte de la prime d'émission de la Société;

2. Modification subséquente de l'article 4 des statuts de la Société;
3. Modification du registre de parts sociales de la Société de façon à y refléter les changements ci-dessus et l'octroi de pouvoir en rapport avec ladite modification; et
4. Divers.

IV. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social (l'Augmentation de Capital) de la Société d'un montant total de 23.295.000 EUR (vingt-trois millions deux cent quatre-vingt-quinze mille Euros) pour porter le capital social de son montant actuel à un montant de 23.307.500 EUR (vingt-trois millions trois cent sept mille cinq cents Euros) par la création et l'émission de 23.295.000 (vingt-trois millions deux cent quatre-vingt-quinze mille) nouvelles parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de 1 EUR (un Euro) chacune (les Nouvelles Parts Sociales) et ayant un prix de souscription total de 332.900.000 EUR (trois cent trente-deux millions neuf cent mille Euros).

Souscription - Payement

L'Associé Unique, tel que représenté ci-dessus, déclare:

(i) souscrire les Nouvelles Parts Sociales; et

(ii) payer ces Nouvelles Parts Sociales dans leur intégralité par un apport en nature (l'Apport), constitué de (i) 16.295.000 (seize millions deux cent quatre-vingt-quinze mille) parts sociales de classe A émises par WPP Luxembourg Germany Holdings 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg,, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de 46.541.678 EUR et immatriculée auprès du Registre de commerce et des sociétés, Luxembourg sous le numéro B 157627 (WPP Luxembourg Germany 3) ayant une valeur nominale de 1 EUR (un Euro) chacune (les Parts Sociales de Classe A) et (ii) 7.000.000 (sept millions) de parts sociales de classe B émises par WPP Luxembourg Germany 3 ayant une valeur nominale de 1 EUR (un Euro) chacune (les Parts Sociales de Classe B et ensemble avec les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales Apportées), les Parts Sociales Apportées ayant une valeur d'apport totale de 332.900.000 EUR (trois cent trente-deux millions neuf cent mille Euros) (le Montant Apporté).

L'Apport d'un montant total correspondant au Montant Apporté sera alloué comme suit:

(i) 23.295.000 EUR (vingt-trois millions deux cent quatre-vingt-quinze mille Euros) sur le compte de capital social de la Société; et

(ii) 309.605.000 EUR (trois cent neuf millions six cent cinq mille Euros) sur le compte de la prime d'émission de la Société.

Il résulte d'un certificat émis par le Souscripteur et contresigné par la Société (le Certificat) daté du 16 décembre 2015 concernant les Parts Sociales Apportées apportées à la Société de la manière spécifiée ci-dessus, que:

«1. l'associé unique est le propriétaire des Parts Sociales Apportées apportées à l'Assemblée;

2. lesdites Parts Sociales Apportées sont entièrement libérées;

3. l'Associé Unique possède un droit de propriété sur les Parts Sociales Apportées et a le pouvoir de disposer des Parts Sociales Apportées;

4. les Parts Sociales Apportées ne comportent aucun gage ou usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un gage ou usufruit sur les Parts Sociales Apportées et les Parts Sociales Apportées ne sont grevées d'aucune sûreté;

5. il n'existe pas de droit de préemption ou autres droits en vertu desquels une personne serait en droit de demander que les Parts Sociales Apportées lui soient transférées;

6. conformément à la loi applicable et aux statuts de WPP Luxembourg Germany 3, les Parts Sociales Apportées sont librement cessibles;

7. toutes les formalités conformément à la loi applicable à l'apport en nature des Parts Sociales Apportées seront réalisées après l'apport; et

8. les Parts Sociales Apportées valent au moins 332.900.000 EUR (trois cent trente-deux millions neuf cent mille Euros).»

Ledit Certificat, après avoir été signé ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte afin d'être soumis avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

Le Montant est immédiatement à la libre disposition de la Société.

L'Associé Unique décide qu'il détient désormais 23.307.500 (vingt-trois millions trois cent sept mille cinq cent) parts sociales sous forme nominative de la Société.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de refondre et ré-énumérer l'article 4 des Statuts afin de refléter la résolution ci-dessus comme suit:

«Le capital social souscrit de la Société est fixé à 23.307.500 EUR (vingt-trois millions trois cent sept mille cinq cents Euros), représenté par 23.307.500 (vingt-trois millions trois cent sept mille cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de 1 EUR (un euro) chacune.

Le capital social souscrit pourra à tout moment être modifié moyennant résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modifications des Statuts.»

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les modifications reprises ci-dessus et donne pouvoir et autorité par la présente à tout gérant de la Société et à tout avocat et employé de Allen & Overy, société en commandite simple, agissant individuellement au nom et pour le compte de la Société afin de procéder à l'enregistrement des Nouvelles Parts Sociales dans le registre des parts sociales de la Société et toute autre formalité afférente (incluant pour éviter tout doute le dépôt et la publication de documents auprès des autorités luxembourgeoises compétentes).

Estimation des coûts

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à EUR 8.000.-

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que sur requête du mandataire de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête ce même mandataire, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C.1, le 22 décembre 2015. Relation: 1LAC/2015/41183. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 15 janvier 2016.

Référence de publication: 2016052663/229.

(160010686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2016.

Azero Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 72.760.

In the year two thousand and fifteen, on the thirty-first of December.

Before Us, Maître Henri BECK, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1.- JUAMCA S.A., SPF, having its registered office at L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 157.848.

2.- PARAMAFIN S.A., SPF, having its registered office at L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 157.847.

3.- ADRO BEHEER S.A., SPF, having its registered office at L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 157.849.

The appearing parties are all duly represented by Mr. Hendrik H.J. (Rob) KEMMERLING, director, residing professionally at L-2134 Luxembourg, 50, Rue Charles Martel,

acting in his capacity as director of the said companies as well as permanent representative of the director, the company Luxglobal Management S.à r.l., having its registered office at L-2134 Luxembourg, 50, Rue Charles Martel, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 159.893, of the said companies.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

The appearing parties are the shareholders of AZERO INVESTMENTS S.à r.l. (The Company), a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 72.760.

That the Company has been originally incorporated as a public company limited by shares (société anonyme) by deed of the notary Jacques DELVAUX, then residing in Luxembourg, on the 23rd of November 1999, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 67 of January 20, 2000.

The corporate capital has been converted into Euro by a decision of the extraordinary general meeting of the shareholders on the 13th of November 2001, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 375 of March 7, 2002.

The articles of incorporation have subsequently been amended as follows:

- by deed of the same notary Jacques DELVAUX on the 19th of December 2006, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 404 of March 20, 2007;

- by deed of the undersigned notary on the 4th of April 2011, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 1379 of June 24, 2011.

The company has been transformed into a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) by deed of the undersigned notary on the 31st of December 2015, not yet published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations

The corporate capital is set at four hundred fifty-three thousand seven hundred eighty Euro twenty-two Cent (EUR 453.780,22), represented by ten thousand (10.000) shares with no par value.

That the Shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolved to increase the share capital of the Company by an amount of SEVEN MILLION EIGHT HUNDRED TWENTY-NINE THOUSAND EIGHT HUNDRED FIFTY-FOUR EURO SIXTY-FIVE CENT (EUR 7.829.854,65) in order to bring it from its present amount of FOUR HUNDRED FIFTY-THREE THOUSAND SEVEN HUNDRED EIGHTY EURO TWENTY-TWO CENT (EUR 453.780,22) to the amount of EIGHT MILLION TWO HUNDRED EIGHTY-THREE THOUSAND SIX HUNDRED THIRTY-FOUR EURO EIGHTY-SEVEN CENT (EUR 8.283.634,87), by way of issuance of twenty thousand (20.000) new shares with no par value.

Subscription - Payment

Thereupon,

The Shareholders, prenamed and represented as stated above, declare to subscribe for the twenty thousand (20.000) newly issued shares with no par value, as follows:

- six thousand six hundred sixty-six (6.666) new shares by JUAMCA S.A., SPF, prenamed, by way of a contribution in kind (the Contribution in Kind) consisting in a certain, liquid and due claim, and to fully pay them up by waiving his certain, liquid and due claim against the company by the conversion into capital of the said claim up to the amount of TWO MILLION SIX HUNDRED NINE THOUSAND NINE HUNDRED FIFTY-ONE EURO FIFTY-FIVE CENT (EUR 2.609.951,55);

- six thousand six hundred sixty-seven (6.667) new shares by PARAMAFIN S.A., SPF, prenamed, by way of a contribution in kind (the Contribution in Kind) consisting in a certain, liquid and due claim, and to fully pay them up by waiving his certain, liquid and due claim against the company by the conversion into capital of the said claim up to the amount of TWO MILLION SIX HUNDRED NINE THOUSAND NINE HUNDRED FIFTY-ONE EURO FIFTY-FIVE CENT (EUR 2.609.951,55);

- six thousand six hundred sixty-seven (6.667) new shares by ADRO BEHEER S.A., SPF, prenamed, by way of a contribution in kind (the Contribution in Kind) consisting in a certain, liquid and due claim, and to fully pay them up by waiving his certain, liquid and due claim against the company by the conversion into capital of the said claim up to the amount of TWO MILLION SIX HUNDRED NINE THOUSAND NINE HUNDRED FIFTY-ONE EURO FIFTY-FIVE CENT (EUR 2.609.951,55).

The existence of the said claims results from a valuation report dated December 31, 2015,

which report, after being signed "ne varietur" by the appearing person and the officiating notary, remains attached to the present deed, to be registered with it.

The shareholders, here represented as aforementioned, certify and state that by the conversion into capital of the said claims, their claims against the company are paid off up to the amount of SEVEN MILLION EIGHT HUNDRED TWENTY-NINE THOUSAND EIGHT HUNDRED FIFTY-FOUR EURO SIXTY-FIVE CENT (EUR 7.829.854,65).

Second resolution

The Shareholders resolved to decrease the share capital of the Company by an amount of TWO MILLION NINE HUNDRED NINETEEN THOUSAND FOUR HUNDRED NINETY-SEVEN EURO TWENTY-FIVE CENT (EUR 2.919.497,25), in order to decrease it from its present amount of EIGHT MILLION TWO HUNDRED EIGHTY-THREE THOUSAND SIX HUNDRED THIRTY-FOUR EURO EIGHTY-SEVEN CENT (EUR 8.283.634,87) to the amount of FIVE MILLION THREE HUNDRED SIXTY-FOUR THOUSAND ONE HUNDRED THIRTY-SEVEN EURO SIXTY-TWO CENT (EUR 5.364.137,62), without the cancellation of shares, by decreasing the accounting par value of the shares, by absorption of the carried forward losses in the amount of TWO MILLION NINE HUNDRED NINETEEN THOUSAND FOUR HUNDRED NINETY-SEVEN EURO TWENTY-FIVE CENT (EUR 2.919.497,25) as they appear in the annual accounts for the financial year ended on December 31, 2014.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Shareholders resolved to amend the first paragraph of article 6 of the articles of association to give it the following reading:

" **Art. 6. Subscribed Capital. (Paragraph 1).** The Company's share capital is set at FIVE MILLION THREE HUNDRED SIXTY-FOUR THOUSAND ONE HUNDRED THIRTY-SEVEN EURO SIXTY-TWO CENT (EUR 5.364.137,62), represented by thirty thousand (30.000) shares with no par value. "

Fourth resolution

The Shareholders resolved to amend the register of shareholders of the Company to reflect the above changes and resolves to authorise and empower any manager of the Company, each acting individually, to record on behalf of the Company the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Where of the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the appearing person, acting as said before, the appearing person signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le trente-et-un décembre.

Par devant Nous, Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg,

Ont comparu:

1.- JUAMCA S.A., SPF, ayant son siège social à L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 157.848.

2.- PARAMAFIN S.A., SPF, ayant son siège social à L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 157.847.

3.- ADRO BEHEER S.A., SPF, ayant son siège social à L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 157.849.

Les parties comparantes sont valablement représentées par Monsieur Hendrik H.J. (Rob) KEMMERLING, directeur, demeurant professionnellement à L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel,

agissant en sa qualité d'administrateur desdites sociétés et en sa qualité de représentant permanent de l'administrateur, la société Luxglobal Management S.à r.l., ayant son siège social à L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 159.893, desdites sociétés.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire d'acter ce qui suit:

Les parties comparantes sont les Associés de AZERO INVESTMENTS S.à r.l. (la Société), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 72.760.

La Société a été originairement constituée sous forme d'une société anonyme suivant acte reçu par le notaire Jacques DELVAUX, alors de résidence à Luxembourg, en date du 23 novembre 1999, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 67 du 20 janvier 2000.

Le capital social a été converti en Euros en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 13 novembre 2001, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 375 du 7 mars 2002.

Les statuts ont par la suite été modifiés comme suit:

- suivant acte reçu par le même notaire Jacques DELVAUX en date du 19 décembre 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 404 du 20 mars 2007;

- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 4 avril 2011, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1379 du 24 juin 2011.

La société a été transformée en société à responsabilité limitée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 31 décembre 2015, non encore publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Le capital social est fixé à quatre cent cinquante-trois mille sept cent quatre-vingt Euros vingt-deux Cents (€ 453.780,22), représenté par dix mille (10.000) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Ensuite, les Associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de SEPT MILLIONS HUIT CENT VINGT-NEUF MILLE HUIT CENT CINQUANTE-QUATRE EUROS SOIXANTE-CINQ CENTS (EUR 7.829.854,65) afin de le porter de son montant actuel de QUATRE CENT CINQUANTE-TROIS MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT EUROS VINGT-DEUX CENTS (EUR 453.780,22) au montant de HUIT MILLIONS DEUX CENT QUATRE-VINGT-TROIS MILLE SIX CENT TRENTE-QUATRE EUROS QUATRE-VINGT-SEPT CENTS (EUR 8.283.634,87) par l'émission de vingt mille (20.000) nouvelles parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Souscription - Payement

Sur ce,

les Associés, précités et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent souscrire aux vingt mille (20.000) parts sociales nouvellement émises sans désignation de valeur nominale, comme suit:

- six mille six cent soixante-six (6.666) parts sociales par JUAMCA S.A., SPF, préqualifiée, par un apport en nature (l'Apport en Nature) consistant en une créance certaine, liquide et exigible, et les libère intégralement moyennant renonciation à sa créance certaine, liquide et exigible qu'il détient envers la société à concurrence du montant de DEUX MILLIONS SIX CENT NEUF MILLE NEUF CENT CINQUANTE-ET-UN EUROS CINQUANTE-CINQ CENTS (EUR 2.609.951,55);

- six mille six cent soixante-sept (6.667) parts sociales par PARAMAFIN S.A., SPF, préqualifiée, par un apport en nature (l'Apport en Nature) consistant en une créance certaine, liquide et exigible, et les libère intégralement moyennant renonciation à sa créance certaine, liquide et exigible qu'il détient envers la société à concurrence du montant de DEUX MILLIONS SIX CENT NEUF MILLE NEUF CENT CINQUANTE-ET-UN EUROS CINQUANTE-CINQ CENTS (EUR 2.609.951,55);

- six mille six cent soixante-sept (6.667) parts sociales par ADRO BEHEER S.A., SPF, préqualifiée, par un apport en nature (l'Apport en Nature) consistant en une créance certaine, liquide et exigible, et les libère intégralement moyennant renonciation à sa créance certaine, liquide et exigible qu'il détient envers la société à concurrence du montant de DEUX MILLIONS SIX CENT NEUF MILLE NEUF CENT CINQUANTE-ET-UN EUROS CINQUANTE-CINQ CENTS (EUR 2.609.951,55).

L'existence des précitées créances résulte d'un rapport d'évaluation du 31 décembre 2015,

lequel rapport, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte, avec lequel elle sera enregistrée.

Les Associés, représentés comme dit ci-avant, reconnaissent et déclarent que par la conversion en capital leurs créances à l'égard de la société se trouvent éteintes jusqu'à concurrence du montant de SEPT MILLIONS HUIT CENT VINGT-NEUF MILLE HUIT CENT CINQUANTE-QUATRE EUROS SOIXANTE-CINQ CENTS (EUR 7.829.854,65).

Deuxième résolution

Les Associés décident de réduire le capital social de la Société d'un montant de DEUX MILLIONS NEUF CENT DIX-NEUF MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGTDIX-SEPT EUROS VINGT-CINQ CENTS (EUR 2.919.497,25), pour le porter de son montant actuel de HUIT MILLIONS DEUX CENT QUATRE-VINGT-TROIS MILLE SIX CENT TRENTE-QUATRE EUROS QUATRE-VINGT-SEPT CENTS (EUR 8.283.634,87) au montant de CINQ MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE CENT TRENTE-SEPT EUROS SOIXANTE-DEUX CENTS (EUR 5.364.137,62), sans annulation de parts sociales, moyennant réduction de la valeur du pair comptable, par absorption des pertes reportées d'un montant de DEUX MILLIONS NEUF CENT DIX-NEUF MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT EUROS VINGT-CINQ CENTS (EUR 2.919.497,25), telles qu'elles apparaissent dans les comptes annuels au 31 décembre 2014.

Troisième résolution

En conséquence des précédentes résolutions, les Associés décident de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6. Capital Souscrit. (Paragraphe 1).** Le capital social est fixé à CINQ MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE CENT TRENTE-SEPT EUROS SOIXANTE-DEUX CENTS (EUR 5.364.137,62), représenté par trente mille (30.000) parts sociales sans désignation de valeur nominale."

Quatrième résolution

Les Associés décident de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour inscrire sur le registre des associés, pour le compte de la Société, les parts sociales nouvellement émises

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare à la demande des parties comparantes précitées, que le présent acte est rédigé en Anglais et en Français et qu'à la demande desdites parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture à haute voix faite par le notaire au comparant, agissant comme dit ci-avant, ledit comparant signe le présent acte original avec nous, notaire.

Signé: H. H. J. KEMMERLING, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 05 janvier 2016. Relation: GAC/2016/92. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 18 janvier 2016.

Référence de publication: 2016052754/200.

(160011705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

BRP Luxembourg Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 40.897,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 166.225.

In the year two thousand and sixteen, on the fifth day of January;

Before Us, Me Danielle KOLBACH, notary residing in Redange/Attert (Grand Duchy of Luxembourg),

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of BRP Luxembourg Holdings II S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 166.225 and having a share capital of thirty thousand eight hundred and ninety-seven United States dollars (USD 30,897.-), incorporated on November 21, 2011 pursuant to a deed of Me Francis KESSELER, then notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 511, page 24482 of February 27, 2012 (the Company). The articles of association of the Company have been amended for the last time on November 21, 2013 pursuant to a deed of Me Joseph ELVINGER, then notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 13, page 615 of January 2, 2014 (the Articles).

THERE APPEARED:

BRP Luxembourg Holdings I, société à responsabilité limitée, a private limited liability company incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13-15, avenue de la liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 165.045 and having a share capital of seventy-one thousand seven hundred and ninety-two United States dollars (USD 71,792.-) (the Sole Shareholder);

here represented by Mr. Christian DOSTERT, notary clerk, residing professionally in Redange/Attert, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, representing the entire share capital of the Company, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Company's share capital is presently set at thirty thousand eight hundred and ninety-seven United States dollars (USD 30,897.-) represented by thirty thousand eight hundred ninety-seven (30,897) ordinary shares in registered form, having a nominal value of one United States dollar (USD 1.-) each, all subscribed and fully paid-up;

II. The agenda of the Meeting is as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Increase of the share capital of the Company from its present amount of thirty thousand eight hundred and ninety-seven United States dollars (USD 30,897.-) represented by thirty thousand eight hundred ninety-seven (30,897) ordinary shares in registered form, having a nominal value of one United States dollar (USD 1.-) each, to forty thousand eight hundred and ninety-seven United States dollars (USD 40,897.-) by way of issuance of ten thousand (10,000) ordinary shares with a nominal value of one United States dollar (USD 1.-) each;

3. Subscription for the new shares, payment of the share capital increase specified under item 2. above and payment of a share premium;

4. Amendment to article 5.1 of the Articles;

5. Amendment to the shareholder's register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, to any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and to any employee of Intertrust Luxembourg, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued share in the shareholder's register of the Company; and

6. Miscellaneous.

III. The Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company from its present amount of thirty thousand eight hundred and ninety-seven United States dollars (USD 30,897.-) represented by thirty thousand eight hundred ninety-seven (30,897) shares in registered form, having a nominal value of one United States dollar (USD 1.-) each, to forty thousand eight hundred and ninety-seven United States dollars (USD 40,897.-) by way of issuance of ten thousand (10,000) ordinary shares with a nominal value of one United States dollar (USD 1.-) each.

The Meeting resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription and Payment

The Sole Shareholder, pre-named and represented as stated above, declared to subscribe for ten thousand (10,000) ordinary shares with a nominal value of one United States dollar (USD 1.-) each, and to fully pay it up with an amount of five hundred and seventy-three million United States Dollars (USD 573,000,000), by way of a contribution in kind of ten thousand (10,000) shares of Series A Convertible Preferred Shares (the Contributed Shares) it holds in the share capital of Brookfield Power US Holding America Co., a corporation incorporated under the laws of the State of Delaware, registered under number 3658895, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Rd, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 USA, having an aggregate market value of five hundred and seventy-three million United States Dollars (USD 573,000,000) which will be allocated as follows:

- an amount of ten thousand United States dollars (USD 10,000.-) will be allocated to the ordinary shares' nominal capital of the Company; and

- an amount of five hundred and seventy-two million nine hundred and ninety thousand United States Dollars (USD 572,990,000) will be allocated to the share premium account of the Company connected to the ordinary shares.

It was evidenced by a certificate issued by the Sole Shareholder, prenamed, and the Company (the Management Certificate), that:

- "the Sole Shareholder is the legal and beneficial owner of the Contributed Shares which are clear from any encumbrances and freely transferable by the Sole Shareholder;

- as of the date of the Management Certificate, the aggregate market value of the Contributed Shares is of at least five hundred and seventy-three million United States Dollars (USD 573,000,000);

- the Contributed Shares are contributed by the Sole Shareholder to the Company as consideration for the issue by the Company of ten thousand (10,000) shares with a nominal value of one United States dollar (USD 1.-) each, in registered form, an amount of ten thousand United States dollars (USD 10,000.-) being allocated to the ordinary shares' nominal capital account of the Company and an amount of five hundred and seventy-two million nine hundred and ninety thousand United States Dollars (USD 572,990,000) being allocated to the share premium account of the Company."

The Certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder resolves to record that the shareholding in the Company is, further to the increase of the share capital, as follows:

	shares
BRP Luxembourg Holdings I	40,897 ordinary shares
Total:	40,897 ordinary shares

Third resolution

The Meeting resolves to amend article 5.1 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

“ **Art. 5.1.** The share capital is set at forty thousand eight hundred ninety-seven United States Dollars (USD 40,897) represented by forty thousand eight hundred ninety-seven (40,897) shares in registered form, having a nominal value of one United States dollar (USD 1.-) each.”

Fourth resolution

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorised any manager of the Company, any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and any employee of Intertrust Luxembourg, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the shareholder's register of the Company.

There being no further business, the Meeting is closed.

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately six thousand seven hundred Euros (EUR 6,700.-).

Declaration

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Redange/Attert, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, such proxyholder signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille seize, le cinquième jour du mois de janvier,

Par-devant Nous Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange-sur-Attert (Grand-Duché de Luxembourg),

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de BRP Luxembourg Holdings II S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 166.225 et ayant un capital social de trente mille huit cent quatre-vingt-dix-sept dollars des Etats-Unis (USD 30.897.-), constituée le 21 novembre 2011 suivant un acte de Maître Francis KESSELER, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 511, page 24482 du 27 février 2012 (la Société). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 21 novembre 2013 suivant un acte de Maître Joseph ELVINGER, alors notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 13, page 615 du 2 janvier 2014 (les Statuts).

A COMPARU:

BRP Luxembourg Holdings I, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 165.045 et ayant un capital social de soixante-et-onze mille sept cent quatre-vingt-douze dollars des Etats-Unis (USD 71.792.-) (l'Associé Unique),

ici représentée par Monsieur Christian DOSTERT, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. Le capital social de la Société est actuellement fixé à trente mille huit cent quatre-vingt-dix-sept dollars des Etats-Unis (USD 30.897.-) représenté par trente mille huit cent quatre-vingt-dix-sept (30,897) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis (USD 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de trente mille huit cent quatre-vingt-dix-sept dollars des Etats-Unis (USD 30.897.-) représenté par trente mille huit cent quatre-vingt-dix-sept (30,897.-) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis (USD 1) chacune, au montant de quarante mille huit cent

quatre-vingt-dix-sept dollars des Etats-Unis (USD 40.897.-) par l'émission de dix mille (10.000) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis (USD 1) chacune;

3. Souscription aux nouvelles parts sociales, libération de l'augmentation du capital social indiquée au point 2. ci-dessus, et versement d'une prime d'émission;

4. Modification subséquente de l'article 5.1 des Statuts;

5. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus, et de donner pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout employé d'Intertrust Luxembourg, chacun agissant individuellement, pour procéder au nom de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et

6. Divers.

III. L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de trente mille huit cent quatre-vingt-dix-sept dollars des Etats-Unis (USD 30.897.-) représenté par trente mille huit cent quatre-vingt-dix-sept (30,897.-) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis (USD 1) chacune, au montant de quarante mille huit cent quatre-vingt-dix-sept dollars des Etats-Unis (USD 40.897.-) par l'émission de dix mille (10.000) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis (USD 1) chacune.

L'Assemblée accepte et enregistre la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation du capital social ci-dessus comme suit:

Souscription - libération

L'Associé Unique, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à dix mille (10.000) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis (USD 1) chacune, et de les libérer intégralement avec un montant de cinq cent soixante-treize millions de dollars des Etats-Unis (USD 573.000.000) par un apport en nature composé dix mille (10.000) actions de «Série A Actions Préférentielles Convertibles (les Parts Sociales Contribuées) qu'il détient dans le capital social de Brookfield Power US Holding America Co., une société constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, enregistrée sous le numéro d'enregistrement 3658895, ayant son siège social au Corporation Service Company, 2711 Centerville Rd, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 USA, ayant une valeur de marché totale de cinq cent soixante-treize millions de dollars des Etats-Unis (USD 573.000.000), qui sera alloué comme suit:

- un montant de dix mille dollars des Etats-Unis (USD 10.000) sera alloué au compte du capital nominal des parts sociales ordinaires de la Société; et

- un cinq cent soixante-douze millions neuf cent quatre-vingt-dix mille dollars des Etats-Unis (USD 572.990.000) sera alloué au compte de prime d'émission de la Société lié aux parts sociales ordinaires.

Il a été prouvé par un certificat émis par l'Associé Unique, prénommé, et la Société (le Certificat de Gestion), que:

«- L'Associé Unique est le propriétaire bénéficiaire et légal des Parts Sociales Contribuées qui sont libres de toutes charges et qui sont librement transférables par l'Associé Unique;

- A la date du Certificat de Gestion, la valeur totale de marché des Parts Sociales Contribuées est d'au moins cinq cent soixante-treize millions de dollars des Etats-Unis (USD 573.000.000);

- Les Parts Sociales Contribuées sont apportées à la Société par l'Associé Unique en échange de l'émission de dix mille (10.000) parts sociales, sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis (USD 1) chacune, un montant de dix mille dollars des Etats-Unis (USD 10.000) étant alloué au compte du capital nominal des parts sociales ordinaires de la Société et un montant de cinq cent soixante-douze millions neuf cent quatre-vingt-dix mille dollars des Etats-Unis (USD 572.990.000) étant alloué au compte de prime d'émission de la Société lié aux parts sociales ordinaires.»

Le Certificat de Gestion, après avoir été signé ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique décide d'enregistrer que, suite à l'augmentation du capital social, la participation dans la Société se présente comme suit:

	Parts Sociales
BRP Luxembourg Holdings I	40.897 parts sociales ordinaires
Total:	<u>40.897 parts sociales ordinaires</u>

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 5.1 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.1.** Le capital social de la Société est fixé à quarante mille huit cent quatre-vingt-dix-sept dollars des Etats-Unis (USD 40,897) représenté par quarante mille huit cent quatre-vingt-dix-sept (40.897) parts sociales, sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis (USD 1) chacune.»

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité accordés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg ainsi qu'à tout employé d'Intertrust Luxembourg, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est close.

Estimation des Frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges, de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ six mille sept cents euros (EUR 6.700,-).

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, rédigé et passé à Redange-sur-Attert, à la date indiquée en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Signé: C. DOSTERT, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch A.C., le 7 janvier 2016. Relation: DAC/2016/383. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): Carlo RODENBOUR.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande

Redange-sur-Attert, le 19 janvier 2016.

Référence de publication: 2016052800/230.

(160011993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Omega Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 144.048.

En date du 2 Janvier 2016, le conseil de gérance a pris la résolution suivante:

- Le siège social de la Société est transféré avec effet immédiat du 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg au 6, Rue Dicks, L-1417 Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 2 Janvier 2016.

Référence de publication: 2016058965/13.

(160019097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2016.

Broadcasting Center Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.

R.C.S. Luxembourg B 50.802.

EXTRAIT

Le Conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Alexander Glatz, en qualité d'administrateur de la société avec effet au 1^{er} septembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016058496/11.

(160019515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2016.
